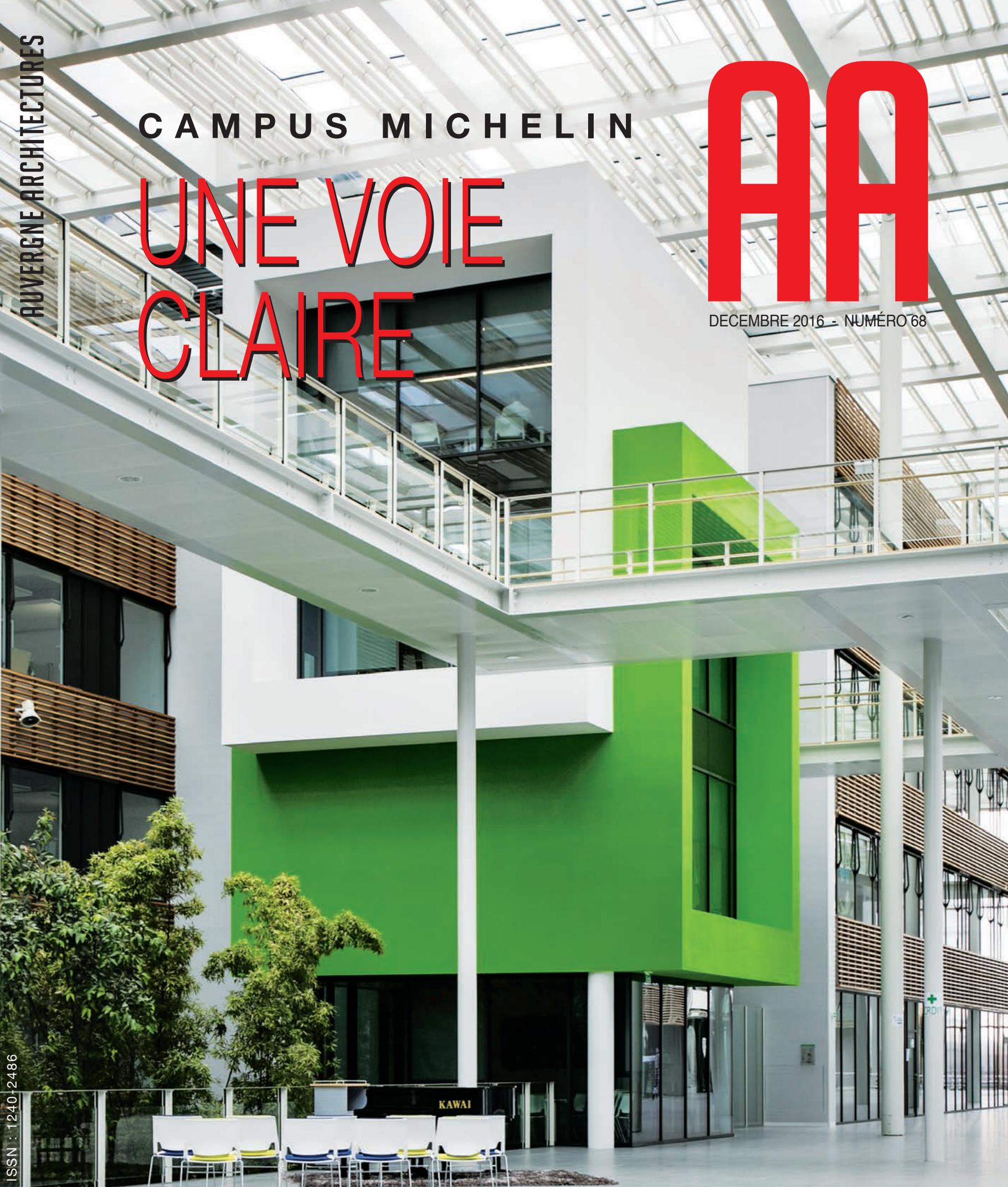


CAMPUS MICHELIN

UNE VOIE CLAIRE

AA

DECEMBRE 2016 - NUMÉRO 68



Mutation du quartier St-Jacques
Nouveaux projets et avenir
de la muraille de Chine en débat



Lycée Roger Claustres - Clermont-Ferrand

Opération en conception-réalisation - Bâtiment d'internat modulaire de 252 lits
 Architecte : CRR Architecture
 Maître d'ouvrage : Conseil Régional d'Auvergne

Imaginer, construire, rénover, développer, maîtriser, préserver, c'est notre métier...

Eiffage Construction Auvergne se distingue par la diversité de ses compétences et de ses expertises. Des travaux services aux grands projets, de la conception à la construction, nos équipes s'engagent et accompagnent clients publics et privés dans leurs projets.



Eiffage Construction Auvergne
 9 rue de Cataroux - CS 80723
 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
 Tél. 04 73 98 06 50
www.eiffageconstruction.com



Le Nouveau Monde - Clermont-Ferrand

Opération de 220 logements - 8 bâtiments
 Architecte : Atelier 4
 Maître d'ouvrage : Eiffage Immobilier Centre-Est

Innovations, solutions énergétiques, finitions qualitatives.

Eiffage Immobilier veut garantir votre satisfaction en vous offrant bien plus que son savoir-faire de constructeur-promoteur, une forte capacité d'innovation pour vous proposer un habitat plus confortable et économique avec une démarche environnementale et de performance énergétique ambitieuse.



Eiffage Immobilier Centre Est
 9 rue de Cataroux - CS80723
 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
 Tél. 04 73 98 06 60
www.eiffage-immobilier.fr



**MOBILIER
 DESIGN**

COLLECTIVITE



TRAVAILLER



HABITAT



CENTRE D'AFFAIRES DU ZÉNITH - 36 RUE SARLIÈVE
 63800 COURNON - TÉL. 04 73 78 62 07

www.createur-ambiance.fr
createur-ambiance.archiexpo.fr

SOMMAIRE

- P 4 PROFESSION ARCHITECTE
- P 9 BRÈVES
- P 13 LE CAMELEON
- P 14 CAMPUS RDI MICHELIN
- P 18 DOSSIER SAINT-JACQUES
HISTORIQUE
EVOLUTION DU QUARTIER
MURAILLE DE CHINE
RESULTATS DE L'ENQUETE
- P 28 REGARDS : L'EUROPE
REDÉCOUVERTE



AUVERGNE ARCHITECTURES

Edition :

Ordre des Architectes Région Auvergne
7 rue Colbert / 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 93 17 84 / Fax 04 73 93 17 22
Mail : ordre@archi-auvergne.org - www.archi-auvergne.org

Directeur de la publication : Bruno Reyne

Rédactrice en chef : Anne Montrieul

Comité de rédaction :

Vincent Brugerolles, Sylvie Grally, Rémi Laporte,
Joëlle Lechuga, Damien Plessis, Franck Sabatier, Claire Serin

Rédaction : Christophe Grand et Sébastien Juillard, avec
Rémi Laporte et Christophe Laurent

Régie publicitaire : Projective groupe
Guillaume Laval, tél. 04 73 93 30 37
regiepub@projective-groupe.fr

Réalisation : PG Publicité, pgpublicite@yahoo.fr

Impression : Typocentre

Dépôt légal 4e trimestre 2016 – ISSN : 1240 - 2486

Absurde

Le projet de décret d'isolation des façades par l'extérieur dans le cadre des travaux embarqués ; Que doit-on en penser ?

Parce que le Ministère de l'écologie dit revoir son projet de décret, les associations du patrimoine sont contentes et l'ordre national des architectes est satisfait mais reste vigilant à sa mise en oeuvre. Mais nous, Femmes et Hommes de l'art, pouvons-nous nous réjouir du recul de la Ministre et de la réécriture de son projet de décret ? Notre interrogation devrait plutôt se porter sur le fond.

Si nous considérons que la consommation énergétique du bâti existant et plus précisément du logement en France est une maladie qu'il faut soigner au mieux et au plus vite, ne devrions-nous pas commencer par obliger tous les logements à consulter ?

En effet viendrait-il à l'esprit de nos instances politiques d'écrire un décret obligeant chaque malade du coeur à se soigner de la même façon ?

Non bien sûr. Chacune et chacun ayant un problème au niveau d'un organe similaire mais différent par ses antécédents et son vécu propres.

Il en est de même pour nos chers bâtiments. Chaque contexte, chaque typologie, chaque système constructif sont uniques.

A chaque construction sa solution d'isolation.

Au mieux un groupe de bâtiments identiques pourrait-être traité de la même manière mais de là à faire de la préconisation dans un décret pour tous les bâtiments en France!

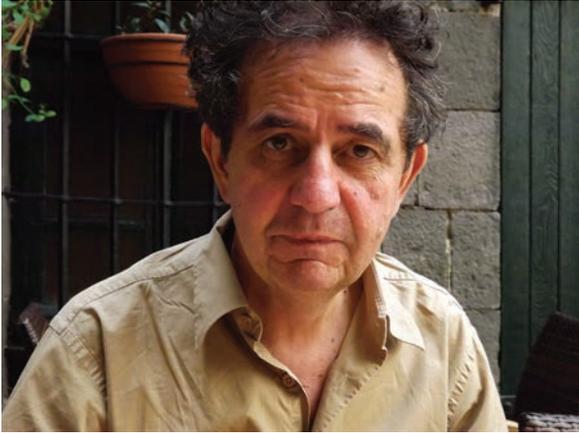
En allant plus loin dans cette réflexion, est-ce là le rôle de l'Etat ? Et si oui alors pourquoi ne pas interroger en amont nos compétences plutôt que de faire machine arrière face à l'absurdité de telles mesures ? L'Etat ne devrait-il pas impulser une direction vers un objectif emprunt de résultats, une direction vers une volonté affirmée d'un aménagement du territoire qui laisserait les professionnels réaliser et mettre en oeuvre selon les règles de l'art cette volonté ? Nous serions dans ce cas considérés dans notre travail et nos savoir-faire. Architectes, ingénieurs enfin reconnus experts en bâtiments, aptes à trouver des solutions pour chaque cas étudiés.

Si les décrets continuent à nous ignorer et à faire la promotion de lobbies industriels, nous finirons un jour par encore plus d'absurdité. Vivement qu'il nous soit proposé un projet de décret qui pourrait ressembler à ceci :

« Pour lutter contre le fléau des termites et de la mэрule dans les bâtiments, toute nouvelle construction devra-être édifіée en ossature métallique. »

Quel look d'enfer non !

Bruno REYNE, président de l'Ordre des Architectes d'Auvergne



Marcel Freydefont UN ARCHITECTE DU THÉÂTRE

Victime par la maladie qui le minait, Marcel Freydefont s'est éteint au mois de juillet à Nantes. Il avait 68 ans. En Auvergne, où il était né, il a laissé un souvenir très prégnant. Comme acteur et metteur en scène de théâtre d'abord. Alors qu'il venait d'entrer à l'école des Beaux-Arts, il s'associa au Théâtre universitaire clermontois (Tuc) en 1967 pour y jouer la comédie et très vite être le responsable des décors et costumes. Puis il en assurera la direction jusqu'en 1987, passant du statut d'amateur à professionnel lorsque la compagnie se rebaptise pour devenir Les chiens jaunes. Il aura ainsi contribué comme scénographe ou metteur en scène à la création d'une quarantaine de spectacles. Mais il était également théoricien et pédagogue. En 1984, il crée à l'École nationale d'architecture de Clermont-Ferrand une formation en scénologie. Il enseigne en Auvergne pendant une quinzaine d'an-

nées puis part pour Nantes où son projet prend de l'ampleur dans un département de scénographie à l'école nationale supérieure d'architecture. Jamais il n'a rompu avec la pratique du spectacle vivant et préside pendant les années 90 Lieux public, le Centre national de création des arts de la rue. Co-rédacteur de plusieurs ouvrages sur l'architecture et le théâtre, il a signé quantité d'articles et a publié un Petit traité de scénographie (éditions Joca Seria, 2007) qui fait toujours autorité. « *Fou de boulot, dit de lui son frère Jean-Marie, il était un bel exemple de quelqu'un qui a une passion et qui bâtit sa vie professionnelle autour, sans jamais perdre le fil. Il ne méprisait pas la théorie mais il fondait tout sur le faire plutôt que sur le dire. Il a conquis ce qu'il avait ; c'était construit avec détermination et rigueur* ».

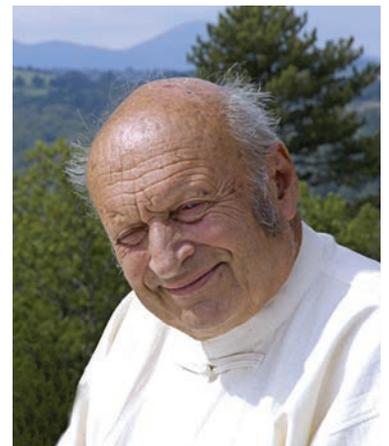
Roger Bruny IL ÉTAIT COOL

Le nom de Roger Bruny, disparu le 1er août dernier dans sa 90e année, restera attaché au château de Chazeron auquel il a voué tant d'énergie. Il s'est passionné pour cette demeure médiévale remaniée par Jules Hardoin-Mansart au XVII^e. Il la rachète à l'état de ruine en 1965 avec son ami l'architecte et designer Michel Mangematin et va y explorer ses nombreux centres d'intérêt. Soucieux de promouvoir ce patrimoine et de l'ouvrir au public, il co-fonde en 1967 la Route des châteaux d'Auvergne.

Architecte et professeur à l'école d'architecture de Clermont-Ferrand, il est aussi féru d'art contemporain. A Chazeron qu'il rénove, il expose les œuvres de Victor Vasarely, Ralph Stackpole, Sam Szafran, Jacques Delahaye, le mobilier de Le Corbusier... Dans les murs du Moyen-Age, la présentation détonne. « *Il voulait étonner et décroquer les esprits* » explique son fils Raphaël, architecte lui-même. Musicien, photographe, excellent dessinateur, il a aussi conçu du mobilier, créant avec Michel Mangematin une gamme de meubles en bronze, verre et plexiglas.

Dans la pratique de l'architecture, on reconnaissait en lui une personnalité non-conformiste, tôt intéressé par les principes bioclimatiques. En Auvergne, il est pionnier pour la construction de maisons solaires et livre même un immeuble collectif solaire. L'architecte Jean-Louis Coutarel remarque les détails très « *caractéristiques* » de son travail comme ces « *angles vitrés et arrondis* » d'un immeuble d'Issoire (photo). Dans cette ville dont il était originaire, Roger Bruny a beaucoup produit. Jean-Pierre Héroult y fut aussi architecte. Il passe en revue « *quelques immeubles, une maison et un atelier pour la famille Mestre, une extension en béton pour loger le réfectoire de l'ancien collège, une maison rue Guynemer inspirée de la villa Savoy... Ses projets étaient assez corbusiens. Et il aimait les grandes baies surmontées d'impostes aux vitrages colorés.* » Dans la ville il bâtissait une architecture immobile mais sur la route de Perrier, dans le jardin de sa mère, Roger travaillait à un prototype de bateau dans lequel son fils voit « *la préfiguration des catamarans d'aujourd'hui* ».

Jean-Pierre Héroult, qui a vu arriver Roger Bruny à l'école d'architecture « *à la suite des événements de 68 en même temps que Michel Tournaire, Paul Faye, Jean-Marc Massot, Michel Mangematin...* » décrit « *un homme conciliant, calme, agréable. Je dirais qu'il était cool.* »



© Julien Héroult

UN NOUVEAU COMITÉ DE RÉDACTION

Alors que venait d'être signée, sur proposition de l'ancien rédacteur en chef, une nouvelle convention, juridiquement étudiée par l'Ordre, avec Projective Groupe garantissant la parution des numéros 67, 68 et 69 jusqu'à la fusion du CROA Auvergne avec Rhône-Alpes, le comité de rédaction dans son ensemble décidait de se retirer, à l'exception de Anne Montrieul et des deux représentantes de l'Ordre Claire Serin et Joëlle Lechuga.

Devant cette défection pour le moins inattendue, l'Ordre a dû s'entourer dans l'urgence d'un nouveau comité de rédaction.

Aujourd'hui grâce à une nouvelle équipe mobilisée au pied levé et motivée ce nouveau numéro 68, dans la

trame des anciens numéros de la revue, a pu sortir en temps et en heure et être au cœur de l'actualité avec ce dossier sur le quartier Saint Jacques et la muraille de Chine.

Nous remercions l'ancien comité de rédaction et son rédacteur en chef Roland Ondet qui depuis 1990 ont œuvré bénévolement à la création de cette revue.

Nous remercions également Anne Montrieul, Sylvie Grally, Claire Serin, Joëlle Lechuga, Rémi Laporte, Damien Plessis, Franck Sabatier et Vincent Brugerolles, architectes, ainsi que les journalistes Christophe Grand et Sébastien Juillard, de participer à la rédaction de la

revue, nous permettant ainsi d'honorer nos engagements auprès de Projective Groupe jusqu'en Juin 2017, et ainsi de la faire perdurer.

Par ailleurs depuis un an nous travaillons avec Rhône-Alpes à la fusion des deux CROA et à la mise en place du nouveau CROA Auvergne Rhône-Alpes.

Connaissant l'importance de cette revue, son rôle auprès des Maîtres d'Ouvrage et des architectes, sa qualité, nous espérons pouvoir continuer avec eux la création et la diffusion de ce bel outil de communication sur un territoire élargi.

L'Ordre des Architectes

OFFICE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DU PUY-DE-DÔME

Il y a longtemps que je voulais mettre en avant cet organisme qu'est l'ODBTP63. Lieu de rencontre et de réflexion de l'ensemble des acteurs du bâtiment et de la construction. Ici nous faisons la promotion de tout ce qui a trait à l'environnement et à l'aménagement du territoire, aux travaux publics et privés. Nous pouvons aussi arbitrer les différends entre nos activités et leurs acteurs. Je ne connais pas d'autre lieu où ceci est possible. Nous pouvons aussi participer à la défense des intérêts de nos différentes professions auprès des pouvoirs publics.

Né de la volonté d'un entrepreneur de gros-œuvre et d'un architecte au sortir des tranchées de 1918, l'Office général du BTP fut créé.

Dans le Puy-de-Dôme il fallut attendre 1932 mais que de chemin parcouru et de travaux réalisés depuis : Guide SPS, Conception des lieux de travail, Guide amiante, Notice Compte prorata, Notice d'entretien des bâtiments, Convention d'arbitrage, Notice de prévention étanchéité toitures-terrasses, Guide parasismique, Légionellose et Bâtiment, Guide des bonnes relations partenaires acte de bâtir, Guide d'entretien des bâtiments, Guide de l'accessibilité...

Je souhaite profiter de l'occasion qui m'est offerte pour remercier chaleureusement Jean-Claude Segaud qui a présidé l'Office du BTP63 pendant dix années. Déjà acteur pour notre profession durant huit années à l'ordre des architectes, il a décidé de tirer sa révérence, appelé à se mobiliser pour d'autres sujets. Un grand MERCI à toi.

Aujourd'hui l'ODBTP63, orphelin, souffre d'un manque d'investissement de ses partenaires et acteurs. Nous nous devons de faire vivre cet organisme si humainement riche et producteur de tant de travaux. Ici, nous pouvons améliorer notre cadre de travail commun. D'ailleurs je me permets de citer Jean-Claude Segaud : « Ensemble, on résiste ! Seul, on meurt ! »

Alors Qui pour lui succéder et présider à la destinée de l'Office ?

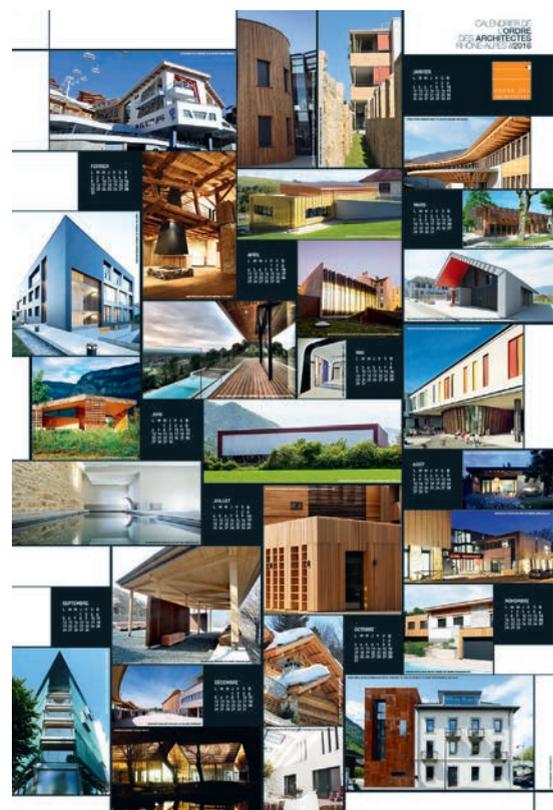
Bruno Reyne

CALENDRIER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2017

En 2017, l'Auvergne sera présente sur le calendrier que prépare chaque année l'Ordre Rhône-Alpes.

Le CROA RA a en effet proposé d'associer l'Ordre Auvergne dans la réalisation du futur calendrier 2017. Cette première action de communication commune a pour objectif de promouvoir et de diffuser la production architecturale dans nos deux régions auprès des architectes et des Maîtres d'Ouvrage publics et privés.

Un appel à photos a été lancé en Octobre 2016 sur lequel a répondu une douzaine d'agences auvergnates.



Belgique IDÉES ÉLEVÉES EN PLAT PAYS

Direction la Belgique pour les participants au voyage annuel de la Maison de l'Architecture. De Bruxelles à Anvers en passant par Molenbeek, il s'agissait de découvrir la diversité architecturale d'un pays qui porte une attention toute particulière à l'environnement.

Avec une arrivée à Bruxelles, le centre ancien était forcément à l'honneur en ce premier jour. Juxtaposition des styles dans ces lieux de carte postale que sont la Grand Place et la Place Royale. Démesure, bien-sûr, avec le Palais de Justice de Poelaert qui domine la ville du haut de ses cent mètres éclectiques où le classicisme greco-latin tient la main aux élans de l'Orient antique. Intimité aussi, avec un dîner en compagnie du dessinateur François Schuiten, «un homme fascinant» s'enthousiasme l'organisateur de voyage, Christian Caignol, «immérgé dans l'architecture depuis son enfance». L'occasion pour les participants de visiter un musée du train dont l'artiste a réalisé la scénographie.

Loin des clichés architecturaux propres à toute capitale, Bruxelles fait montre selon Christian Caignol «d'un grand appétit d'architecture». «Il n'est pas rare ici d'avoir recours à un architecte pour une réfection de façade». Un souci esthétique qui se double d'une préoccupation écologique, comme en témoigne Greenbizz, pôle de développement des filières économiques durables qui donne le la : structure préfabriquée en bois, murs végétalisés et toits verts. Le tout dans un quartier de 42ha, en pleine mutation, où le groupe a pu découvrir également un parc créé et géré par les habitants selon une dynamique locale et durable, avec potagers, ruches, et l'utilisation de matériaux recyclés.

L'actualité se sera invitée dans la balade bruxelloise avec un passage par Molenbeek. Populaire, vivant, «plein de projets et de vrais morceaux d'architecture», le quartier fustigé par toute une presse paraît s'attacher à démonter les clichés. «Je n'ai rien vu là-bas de commun avec certains quartiers difficiles en France.»

À Anvers, l'activité portuaire a laissé au fil du temps des zones à l'abandon. La reconversion en cours de la zone de Het Eilandje est significative de cet effort belge vers des logiques de développement durable. Terre et eau s'y rencontrent autour du patrimoine portuaire. On plante des arbres, on promeut la mixité fonctionnelle. Le musée Aan de Stroom domine les quais, véritable brique rouge et verre étirée jusqu'à la trame.

«D'autres logiques sont à l'oeuvre en Belgique, d'autres démarches. Il faut souligner le travail d'organisme comme le Centre d'étude, de recherche et d'action en Architecture qui se bat pour mettre en avant les préoccupations écologiques dans la construction» insiste Christian Caignol. La Belgique donne l'impression d'être sur une longueur d'onde différente. «Je crois que la principale différence avec la France tient à la publicité que l'on fait à ces projets-là. En Belgique, la communication tout autour est importante. Je crois aussi que les enjeux politiques pèsent moins sur les décisions, et que la proximité avec le citoyen est davantage un critère.»



ARCHI FORM', DEMANDEZ LE PROGRAMME !



Auvergne Archi Form' est dorénavant installée dans les nouveaux locaux de l'Ordre et bénéficie de sa salle de formation. Membre du REFC'A (Réseau National des Centres de Formation des Architectes) qui permet, entre autres, une lisibilité au niveau national et la mise en place d'outils communs de gestion et de communication, l'association profite d'un relais et d'un savoir-faire de la part de différentes associations.

Dix formations ont été organisées en 2016. Le programme de l'année 2017 proposera des formations à Clermont-Ferrand et à Saint-Etienne :

- BIM niveaux 1 & 2
- Acoustique
- Amiante
- Rénovation énergétique des bâtiments
- Expertise
- Sécurité incendie
- Santé environnementale dans l'habitat

En début d'année, une convention a été signée avec Auvergne Promobois. Nos adhérents bénéficient d'un tarif réduit. Voici leur calendrier prévisionnel des formations :

- Commercialiser un projet bois: 14 et 15 février à Saint-Etienne
- Toit terrasse : une journée entre le 3 et le 7 avril

- Savoir détecter et analyser les défauts d'une construction bois : 18 mai à Lyon et 19 mai à Clermont-Ferrand
- Transfert hygrothermique et ventilation : 15 juin à Lyon et 16 juin à Clermont-Ferrand
- Conception des bâtiments bois et sécurité incendie : 5 ou 6 octobre
- L'isolation phonique en construction bois : 16 ou 17 novembre

Pour tout renseignement ou souhait de formation, vous pouvez nous contacter les mardis et jeudis après-midi au 04 73 93 16 85 ou par mail (auvergnearchiform@yahoo.fr).



**LOGEMENT TERTIAIRE
INDUSTRIE HOSPITALIER**

AUVER FLUID

BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES FLUIDES

**Chauffage
Climatisation
Traitement d'air
Ventilation
Plomberie Sanitaire
Grandes Cuisines**

**Fluides spécifiques
Electricité
Courants forts
Courants faibles
Energies renouvelables
SSI**

Calculs règlementaires - RT 2012 - Bâtiments passifs

**1 rue des carrières
63119 CHATEAUGAY
Tél. 04 73 78 01 21**

**22 rue Lavastre
43000 LE PUY EN VELAY
Tél. 04 71 02 32 60**

www.auverfluid.com - contact@auverfluid.fr

**ARVERNE
BET**

ACCOMPAGNE VOS PROJETS SUR UNE SOLUTION
D'ÉTUDES TECHNIQUES COMPLÈTES

Domaines de compétences :

- Economie de la construction
- Electricité
- Génie Climatique
- Structure béton et métallique
- Coordinateur SSI
- Mission OPR et Expertise

Types de projets :

- Bureaux
- Logements
- Commerces
- Industries et santé
- Villas
- Hôtel restaurant

Photos : archi 3a

04.73.28.03.19 www.arvernebet.fr

Sensibilis(actions) CONSTRUIRE LE SENSIBLE

Rendre possible la rencontre de l'architecture et du regard des enfants, c'est l'objectif de Sensibilis(actions), une initiative lancée il y a six ans par l'école Charles Perrault, avec l'Ecole supérieure des beaux-arts art et l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Fd.

Amener l'architecture à l'école primaire, c'est l'objectif que s'est fixé Sensibilis(actions). Des étudiants volontaires (l'action s'inscrit dans une unité d'enseignement de master) d'un côté, des élèves curieux de l'autre, et une idée originale : « Les étudiants sont là pour sensibiliser les élèves à un domaine dont ils ignorent tout. Ils imaginent un projet à mener à bien avec les enfants, puis ils créent et dirigent les ateliers pédagogiques » explique l'architecte Sabine Thuillier, qui pilote l'action.

L'année 2015-2016 a été consacrée au thème de la cabane et de l'habitat nomade. De la rencontre entre étudiants et élèves à la présentation au public de la tente berbère, en passant par une réflexion commune autour du nomadisme, à la manipulation de maquettes et à la construction enfin, six mois se sont écoulés.

Au fil des ateliers, les petits architectes ont eu l'occasion de préparer du béton et de couler eux-mêmes les pieds des poteaux servant de support, ainsi que les sardines prévues pour le contreventement. Ils ont également cousu la toile selon diverses techniques allant du dégradé au camaïeu. L'occasion de jouer avec les couleurs tout en assimilant quelques principes de base, telle la complémentarité. Didactique, oui, mais également ludique.

Sabine Thuillier défend une démarche qui s'appuie davantage sur l'imaginaire que sur le concret. « Nous sommes là pour susciter cet aspect chez les enfants et travailler d'abord le sensible. » Sensibilis(actions) prône une ouverture. Les étudiants participants sont amenés à dépasser certaines craintes et les enfants à sortir du quotidien scolaire et à se mettre en avant. Tout est bon pour briser la routine. « On a fait venir les enfants à l'école d'architecture pour les stimuler dans un nouvel environnement. Sortir du cadre académique permet à certains caractères de s'exprimer plus facilement. »

Cette démarche éducative a attiré l'attention des commissaires d'exposition de la Biennale d'Architecture de Venise. Le travail de sensibilisation mené par Sabine Thuillier était présenté au Pavillon Français jusqu'à la fin du mois de novembre. Une forme de récompense pour un projet éducatif et citoyen.

« C'est aussi la reconnaissance d'un travail auparavant dédaigné. J'ai l'impression que le problème de la sensibilisation entre peu à peu dans les moeurs du milieu professionnel. Désormais, il est important de généraliser ces pratiques et leur donner plus de moyens. Il faudrait aussi des projets hybrides : aller sur les territoires, y compris ruraux, trop souvent délaissés » constate Sabine Thuillier.





© Josef Domasek

ECP à Orcines (63)

ARBORESCENCE

Au cœur de la commune d'Orcines, L'Atelier, salle polyvalente livrée en septembre 2016, propose des espaces dédiés à la danse, aux arts plastiques, à la musique et au théâtre dans un ensemble de trois volumes interconnectés. Intégré à une place triangulaire avec pour fond le puy de Dôme et la forêt, le bâtiment a été voulu « *sobre, simple et fonctionnel* » par son créateur Hugo Franck. Sur un terrain en légère pente, L'Atelier livre une enveloppe de pierre de Volvic. Les pignons de façade sont vêtus d'un bardage de mélèze naturel doublé d'un motif arborescent. « *Il fallait rester discret au niveau de la forme, indiquer l'architecte. Je tenais à respecter les gabarits des bâtiments alentour* ». Le caractère mono-

lithique fait écho à celui du paysage naturel, son profil, à la ligne des arbres et à celle des montagnes.

La couverture en tuiles rouges ménage des puits de lumière qui donnent une belle clarté à l'intérieur. Où tout est dépouillé, de caractère « *industriel* » : murs de béton brut, charpente apparente, éclairage aux néons et câbles visibles.

Architectes : Hugo Franck (Royat, 63)

Maître d'ouvrage : Clermont Communauté et Commune d'Orcines

Coût travaux : 1,7 Million d'euros HT

Une école à Solignat (63)

ELÉMENTAIRE...

À l'orée du village de Solignat (63), le terrain sur lequel la Mairie souhaitait son école élémentaire (deux salles de classe, une garderie, un atelier et un bureau) bénéficie d'une vue spectaculaire sur le plateau du Cézallier et les monts du Livradois-Forez. Cédric Alemant a dessiné un volume discret qui se fond dans le paysage. Il livre un petit bâtiment de plain-pied aux lignes tendues dont les façades revêtues d'un bardage de mélèze non traité sont percées de larges baies. L'édifice, au plan proche du carré, est implanté au Nord de la parcelle pour libérer le Sud, où les enfants joueront en profitant du panorama. Il est centré sur l'axe Est-Ouest, laissant place, à l'Est, à une aire de stationnement et à un jardin pédagogique, tandis qu'à l'Ouest, un terrain communal prolonge la cour de récréation. Le préau fait corps avec le reste de la construction et l'architecte le décrit comme une forme « *en creux* » dans le bâtiment, fermé à l'Ouest par un brise-vent, car le site est exposé à la bourrasque. Les procédés constructifs retenus sont le voile de béton et l'ossature bois pour la structure, des poutres en lamellé-collé associés à des panneaux de Fermacell pour la charpente. Une isolation renforcée de 10-20-30 cms (plancher, mur, toit), une toiture partiellement végétalisée, un plancher chauffant associé à une pompe à chaleur et une VMC double flux font de l'école un bâtiment éligible au label BBC-Effinergie.



Architectes : Cédric Alemant (Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage : Commune de Solignat (63)

Coût travaux : 575 700 Euros HT

Salles de cinéma et de conférence à Riom (63)

DE L'AUTRE CÔTÉ DU MUR



© BAR - ROMAIN GHOMARI

Architectes : K-Architectures (Paris, 75), associés : Tracks Architectes (Paris, 75)
Maître d'ouvrage : Riom Communauté - Frédéric Emile (exploitant)
Coût travaux : 2,456 millions d'euros

La proposition de construire des cinémas dans le parc clos de mur d'un couvent du XIXe a inspiré les architectes. Ils retiennent le motif des arcades de plein cintre de l'église néo-romane pour ouvrir des passages dans le mur d'enceinte, et reconduisent le geste sur la façade des cinémas.

Les trois salles de projection et la salle de conférence sont logées dans deux volumes calés en limite de parcelle à l'Est. Le plus important, côté rue au Sud, abrite le hall, une grande salle de cinéma et la salle de conférence. Ces deux dernières sont partiellement enterrées, ce qui contient la hauteur du bâtiment. En avant du hall totalement vitré est aménagée une longue galerie extérieure couverte. Sa limite est marquée par des arcades de hauteur et de largeur variables, séparées par de très fins piliers qui donnent l'illusion d'une façade massive reposant sur des pieds fragiles. L'allusion au cloître est claire, assortie d'un miracle qui aurait affranchi l'architecte des lois de l'apesanteur. Au Nord, le second volume réunit deux salles de cinéma. Il est traité comme un second plan, en retrait du volume principal et plus bas. Plus sombre aussi puisque les maîtres d'ouvrage ont prévu de récupérer la pierre de Volvic d'un mur du site qui sera détruit et de le réemployer en gros agrégats pour les bétons des voiles extérieurs de cette partie du bâtiment.

Les travaux doivent démarrer avec l'été 2017 pour une livraison en octobre 2018.

Ecole de Besserette à Saint-Flour (15)

AGRANDISSEMENT POUR LES PETITS

Dans le quartier de Besserette, le groupe scolaire pour les classes maternelles et primaires date des années 70. Il est vétuste, présente des problèmes thermiques et n'est plus très fonctionnel tant d'un point de vue des effectifs que des méthodes. En particulier il est en R+1 alors que la règle veut désormais qu'une maternelle soit en rez-de-chaussée. Le programme prévoit la rénovation de l'existant et un agrandissement.

Les architectes proposent de loger dans une extension de plain-pied les cinq classes de maternelle. Elles bénéficieront d'une belle vue sur Saint-Flour vers le Nord par de grandes baies vitrées.

D'autre part ils repensent la circulation dans l'immeuble originel dont le plan comprenait des demi-niveaux. Un seul ascenseur suffit à le rendre entièrement accessible, ce qui ne semblait pas immédiatement possible et constituait la plus grosse contrainte de ce projet.

Le raccord entre les deux bâtiments se fait par un préau qui conduit à un hall d'entrée fonctionnel, lequel faisait défaut dans l'ancien bâtiment. Côté rue, un terrain sans réelle affectation jusque là est aménagé en parking.

Les travaux ont commencé cet été avec la construction d'un mur de soutènement. L'extension réalisée, le chantier se poursuivra en opération-tiroirs puisque les travaux se font en site occupé en quatre phases. Achèvement prévu fin 2019.



Architectes : mandataires, HBM (Rodez, 12) ; associés, Trinh et Laudat architectes (Saint-Flour, 15)
Maître d'ouvrage : Commune de Saint-Flour (15)
Coût estimé des travaux : 3,6 millions d'euros HT



Salle de spectacle et école de musique, théâtre et danse à Royat (63)

L'ÉCOLE DE DANSE À LA BARRE

Au pied de la montagne, entre ville et forêt, l'agence grenobloise CR&ON construira à Royat (63) un bâtiment abritant école de musique, danse et théâtre ainsi qu'une salle de spectacle. Le projet se présente sous forme de deux parallélépipèdes rectangles superposés. En rez-de-chaussée, le plus large est orienté Est-Ouest et on y trouve le hall d'accueil et la salle de spectacle. Il sert de socle au second, étroit et long et orienté Nord-Sud, dont l'important porte-à-faux surplombe l'entrée. Si le module supérieur est monolithique et lisse, la façade du rez-de-chaussée est scandée par des panneaux verticaux posés de biais à la façon d'un paravent désarticulé. Leur disposition attire vers la porte d'entrée le regard du visiteur sans occulter les vues depuis le hall.

Les architectes ont mis l'accent sur la fluidité des espaces et leur polyvalence. Ainsi, on peut faire de la salle de spectacle et du hall d'accueil un espace unique car la cloison qui les sépare est mobile. Ils ont également souhaité de la porosité intérieur-exté-

rieur : entre le parking et l'entrée est aménagé un vaste parvis, place minérale à même d'accueillir toutes les manifestations publiques qui ne trouvent pas leur place en centre-ville. Côté forêt, la salle de spectacle donne sur un jardin privatif.

Au niveau supérieur, la « barrette » abrite l'école avec son studio de danse largement vitré et se présente comme une sorte de lanterne, signalant la vocation désormais culturelle du quartier du Breuil. L'ensemble du bâtiment est revêtu de grès cérame gris clair en plaques de grande dimension qui évoquent le marbre. Le chantier doit démarrer en mars 2017.

Architectes : CR&ON Architectes (Grenoble, 38)

Maître d'ouvrage : Clermont Communauté/Ville de Royat (mandataire)

Coût estimé des travaux : 3,3 millions d'euros HT

Ste-Anastasia (15)

RÉVEIL DU CENTRE-BOURG

Pour revaloriser le cœur du village, la commune de Sainte-Anastasia a fait appel à l'agence Antoine Dufour Architectes. Il s'agit d'aménager une place entre l'église et la future mairie. Les interventions doivent réorganiser un espace public central délaissé et peu lisible.

Il s'agira d'abord de matérialiser la séparation entre voirie et accotements par la réalisation de calades en pierre. L'opération atténuera l'aspect de village-rue et redéfinira les limites de l'espace.

Par ailleurs l'ancienne poste rachetée par la municipalité sera reconvertie en mairie. Elle donnera par une large baie vitrée sur un espace minéral bordé, au Nord, par un mur de soutènement qui ménagera dans sa masse une alcôve. Celle-ci servira à la fois d'espace d'affichage et d'informations, de zone de repos avec un long banc et une fontaine d'eau potable, et de point de raccordement électrique pour des camions itinérants. L'église, qui s'élève de l'autre côté de la place, apporte sa verticalité à l'ensemble.

Architecte : Antoine Dufour Architectes

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Sainte-Anastasia (15)

Coût prévisionnel des travaux : 3,3 millions d'euros HT

Livraison : dernier trimestre 2017 pour une première tranche



Un pole enfance à Brassac-les-Mines (63)

VERRE ET ZINC



Architectes : mandataires, Trinh & Laudat (Saint-Flour, 15) ; associé, Grégory Lacoste (Massiac, 15)
Maître d'ouvrage : Communauté de communes du Bassin Minier-Montagne
Coûte estimé des travaux : 1,56 millions d'euros HT

La commande porte sur un bâtiment susceptible d'accueillir des enfants de 3 à 6 ans en garderie, des 6-11 ans pour les activités péri-scolaires et d'offrir un local aux adolescents. Le maître d'ouvrage avait songé recycler l'ancienne école reconvertie en garderie mais les exigences de la réglementation en matière sismique rendait la rénovation aussi chère qu'un projet entièrement nouveau.

L'édifice abritera sur 1000 m² 6 salles d'activités et de repos, une salle à manger, un office pour réchauffer les repas.

Le bâtiment se déploie en éventail autour d'une cour ovale. L'entrée principale est au centre de sa façade orientée plein sud et très largement vitrée. La façade arrière, en rotonde marquée par des redents, est enveloppée dans une paroi verticale qui se prolonge en toiture et s'avance en porte-à-faux au dessus de l'avant du bâtiment. Ce débord protège de la surchauffe le bâtiment en été et abrite un préau de chaque coté de l'entrée. Le tout est vêtu de zinc teinté rouge terre. Les architectes ont veillé à aménager les extérieurs sde façon à organiser la liaison avec le city-stade existant au Nord.

Les travaux démarrent ce mois de décembre.

V.R.D Ingenierie

Etudes et maîtrise
d'œuvre :

- VRD
- Eau
- Assainissement

Route de Clermont - 63160 Billom

Port. : 06 10 91 63 26
 Fixe : 04 73 87 53 62
vr.d.ingenierie@free.fr

R3i

IMAGINER & RÉALISER
L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

NOUS
IMAGINONS
& RÉALISONS
VOTRE
IMMOBILIER
D'ENTREPRISE

WWW.R3I.FR







R3i
86, rue Pierre Estienne
63000 Clermont-Ferrand
T. 04 73 37 60 64

R3i OUEST
10, rue Armand sourie
19100 Brive-la-Gaillarde
T. 05 55 92 68 40

R3i LYON
6, chemin de l'Industrie
69570 Dardilly
T. 04 82 53 53 16

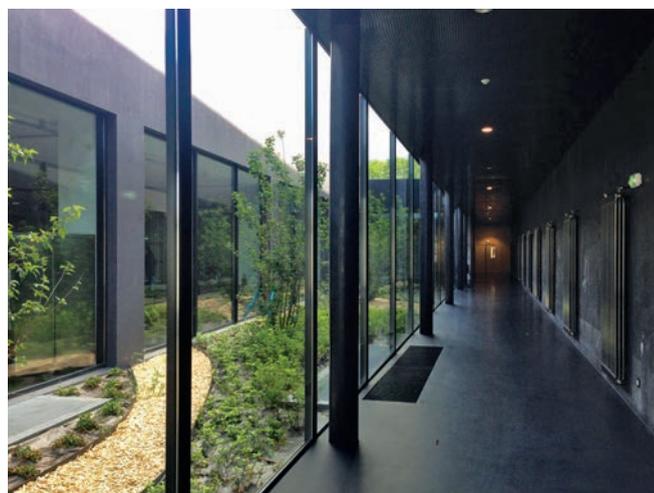
R3i SUD
Route des Roudiers
13430 Eyguières
T. 04 42 55 08 06



Complexe culturel et sportif à Pont-du-Château (63)

L'AFFLEUREMENT INGÉNIEUX

Le Caméléon mérite son nom. Signé par Rudy Ricciotti et les architectes locaux d'ADquat architecture, ce bâtiment dédié au sport et au spectacle se fond dans son environnement.



Les alentours sont assez hétérogènes avec une zone pavillonnaire voisine, des plaines et des champs plus loin, et au fond la chaîne des Puys. «*Nous voulions avant tout un projet qui respecte les spécificités du paysage afin de le préserver au maximum*» souligne Nathalie Deyrat de l'agence ADquat. (voir AA63, Actualités brèves)

Le béton anthracite, évocation de la pierre de Volvic, et le choix d'enterrer l'édifice ont contribué, au premier chef, à atteindre cet objectif esthétique. Couvert par un toit végétalisé qui lui assure une isolation thermique et acoustique, Le Caméléon fait honneur à son animal-totem en donnant l'impression de se fondre avec douceur dans son environnement.

Une halle de sport de 1370 m², une salle de spectacle de 300 places et un troisième espace se logent dans deux grands bâtiments rectangulaires d'aspect monolithique qui affleurent au-dessus du sol comme des formations volcaniques et se drapent sous la verdure. «*Au-delà de l'idée de camouflage naturel, enterrer le bâtiment permettait aussi de préserver l'énergie et de respecter les préoccupations du maître d'ouvrage en matière écologique.*» L'enfouissement rendu possible par une déclivité naturelle et l'usage subtil de la terre de site, dans un jeu de déblayage-remblayage, assurent aux bâtiments un confort hygrothermique hiver comme été. «*L'assise semi-enterrée diminue les variations thermiques*» explique ainsi Nathalie Deyrat.

La régulation est assurée par un système de géothermie. Vingt-sept sondes enfouies captent la chaleur du sous-sol. Elles sont couplées à une pompe et une chaudière d'appoint qui alimente trois centrales de traitement d'air, chargées de la redistribution.

Trop cool

Le refroidissement est lui garanti par geocooling (on utilise la fraîcheur constante du sous-sol, véhiculée par le fluide caloporteur qui assure le transport de la chaleur en hiver) et freecooling (Le Caméléon utilise également la fraîcheur d'une nappe phréatique proche pour se refroidir). Cette option technique naturelle est d'ailleurs une première en France. L'ensemble offre une dernière surprise, vu du ciel. Son intégration spatiale a fait l'objet d'une réflexion esthétique inspirée du travail de Gustav Klimt. La recomposition du paysage passe ici par un travail sur le découpage des parcelles qui rappelle certaines œuvres majeures du peintre autrichien.

Architectes : mandataires, Rudy Ricciotti (Bandol, 83) ; associé, ADquat (Clermont-Fd, 63)

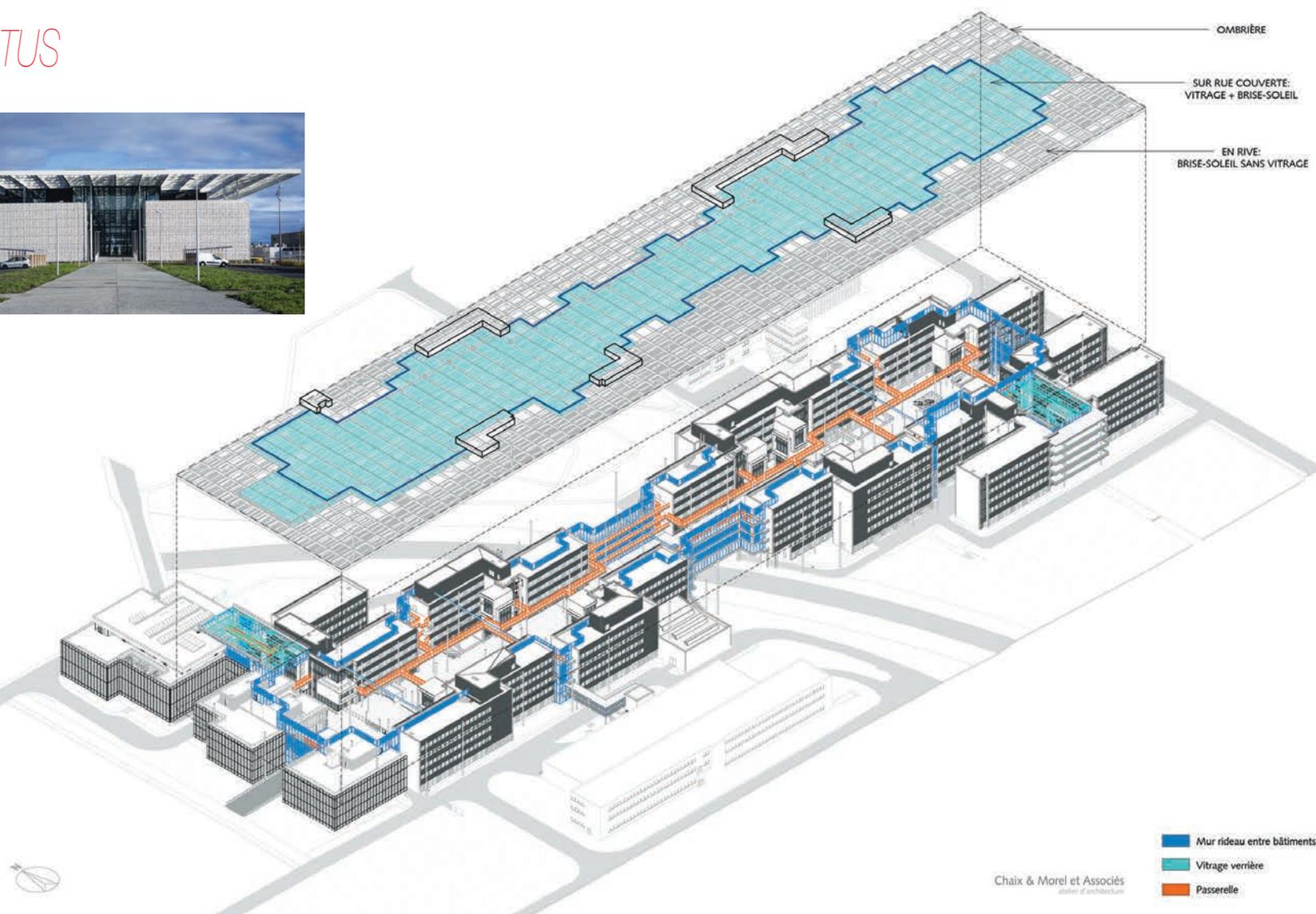
Maître d'ouvrage : Clermont-Communauté et commune de Pont-Du-Château (63)

BET : R3i, HQE (Clermont-Fd, 63)

Coût travaux : 7 Millions € HT



© CMA / JM Besotier



Le campus RDI Michelin, à Cébazat (63)

Une rue sans voiture pour le manufacturier

Avec près de 70000 m² de plancher et sa rue intérieure de plus de 300 mètres de long, le nouveau centre de recherche de Michelin sera le plus vaste bâtiment auvergnat.

Son nouveau campus de recherche, développement et industrialisation (RDI), est à la mesure du géant du pneumatique (voir dossier AA56). Au terme de la construction, fin 2017, il abritera 1600 salariés sur 82000 m² de SHON.

Pour concevoir ce lieu de travail de la dimension d'un village, « nous avons pris le parti rationnel de réunir tout le monde autour d'une rue intérieure. Finalement, on est assez compact » explique Benoit Sigros, associé chez Chaix & Morel et Associés (Paris).

L'architecture suit la trame orthogonale qui règle l'ensemble de la zone industrielle de Ladoux. Des volumes rectangulaires en R+4, assez semblables, sont réunis deux à deux et disposés le long d'une rue de plus

de 300 mètres de long qui s'étend sur un axe Est-Ouest. La rue et ces bâtiments ressemblant à autant de plots sont surplombés d'une « ombrière » formée par des caissons métalliques reposant sur de fines colonnes en acier. De plan rectangulaire, cette structure excède le périmètre des volumes bâtis, produisant une ombre sur leurs façades. Enfin, l'étanchéité à l'air et à l'eau est assurée par une verrière placée au-dessus de l'ombrière et par des murs rideaux qui assurent la jonction entre les plots et entre leur toit et la verrière.

Les bâtiments sont construits sur pieux de béton pour satisfaire à des exigences hautes en matière sismique. Les façades en voile de béton porteur, coulées sur place,

soutiennent des dalles alvéolaires de 1,20 m ou 2,40 m de largeur et 12 m de portée.

Les façades reçoivent une isolation thermique par l'extérieur couverte de verre laqué tandis que les allèges sont isolées de laine de roche couverte de bardeaux d'aluminium teinté dans un camaïeu de blanc à gris soutenu.

Un pont sur le circuit

Les façades sur la rue de l'Innovation - elle est ainsi baptisée - sont marquées par des volumes cubiques en encorbellement. Très colorés, ils signalent les accès aux étages et abritent les salles de réunion. Ailleurs, de grands panneaux de bois ajouré cachent un isolant thermique ainsi qu'un tissu acoustique



© CMA / JM.Besacqer

puisqu'ils sont carrelés, parois vitrées et verrière constituent autant de surfaces réfléchissantes qui pouvaient produire dans cet espace un effet sonore de cathédrale.

La parcelle sur laquelle est bâti l'édifice est caractérisée à la fois par sa déclivité et le fait qu'elle est coupée en deux par un des 19 circuits d'essai que compte le site. Le projet enjambe cette voie de circulation et connecte ses deux rives. Tirant partie de la pente, la rue est en R+1 à l'Ouest du circuit, en R+2 à l'Est. A deux niveaux au-dessus de la rue, un réseau de passerelles assure une seconde circulation entre les volumes construits. En R-1, des patios en pleine terre sont plantés de végétaux variés, sans volonté d'exotisme. Attendus (ou convenus...) en ces lieux, les ficus producteurs de latex n'auraient d'ailleurs pas supporté les températures susceptibles de régner ici. Si son plancher chauffant à vocation à mettre la rue de l'Innovation à l'abri des températures négatives, le lieu est susceptible de connaître une ambiance proche de 0°C en

cas de gelées radicales et prolongées.

Pour assurer le confort en été, des puits canadiens passent sous les bâtiments et produisent de l'air rafraîchi qui sort au niveau des patios. En haut des murs rideaux, des ventelles montées sur un axe horizontal s'ouvrent pour laisser s'échapper l'air chaud. En cas de besoin, elles servent de trappes de désenfumage.

Echanges et émulation

A l'intérieur des plots, le chauffage est assuré par des plafonds rayonnants et de l'air conditionné. Des panneaux opaques placés sur le côté des trumeaux porteurs s'ouvrent mais le bâtiment peut vivre fermé. Les châssis vitrés sont fixes. Au sud, les bâtiments sont fermés par une façade respirante de deux doubles vitrages entre lesquels est placé un store vénitien électrique. L'objectif d'une consommation d'énergie n'excédant pas 50 kWep/m2/an est atteint.

L'organisation des espaces intérieurs vise flexibilité et fluidité pour favoriser échanges et émulation. On ne compte sur le campus aucun bureau individuel mais 80 plateformes de travail de 300 m2 modulables. Sur chacune travaillent une vingtaine de personnes exerçant différents métiers. Les salariés du site y travailleront de façon « *transverse et pluridisciplinaire* ». Les échanges informels devraient également stimuler l'Innovation, la rue du même nom est là pour les favoriser.

Le campus RDI est construit en deux phases de travaux qui seront terminés fin 2017. La surface de planchers sera de 69000 m2. La rue intérieure sera longue de 310 mètres et d'une largeur comprise entre 16 et 38 mètres selon les endroits. Il s'agira du plus grand bâtiment en Auvergne, comprenant salles de réunion, centre de conférence, médiathèque, restaurant d'entreprise, ateliers et showroom, conciergerie, coiffeur, banque... Pour le couvrir, les architectes ont imaginé une ombrière, structure de 26000 m2 de surface. Les caissons qui la constituent ont été acheminés sur le chantier où ils ont été assemblés par nappes carrées de 35 mètres de côté et hissés par une grue de 80 mètres de flèche dont la capacité de levage est de 1250 tonnes.

Architectes : Chaix & Morel et Associés (Paris, 75)

Maître d'ouvrage : Manufacture française des Pneumatiques Michelin

BET :

Programmiste : Aubry & Guiguet (Paris, 75),

Ingénierie et économie : Ingérop (Clermont-Ferrand, 63),

Enveloppe : Arcora (Lyon, 69),

Développement durable : Base Consultant (Genève, Suisse) et Integral Concept (Courbevoie, 92),

Lumière naturelle et artificielle : Ingélux (Vaulx-en-Velin, 69),

Sécurité incendie : Vulcanéo (Rueil-Malmaison, 92),

Acousticien : Ayda puis Alternative (Paris, 75),

Paysagiste : Neveux-Rouyer (Versailles, 78),

Entreprise générale : Eiffage Construction (Clermont-Ferrand, 63).

Coût des travaux : 170 Millions d'euros HT

La mécanique du bourg

LES VILLAGEOIS À LA MANOEUVRE

A Sauxillanges (63), la population est invitée à imaginer le devenir du bourg. Pour la guider, la municipalité a convoqué un collectif qui réunit des compétences en architecture, en urbanisme...

« **D**émocratie participative » est une formule qui fait toujours joli dans un discours, mais elle n'est pas souvent mise en pratique comme à Sauxillanges (63). Pour écrire l'avenir de son centre-bourg, la municipalité a fait appel à un collectif de huit jeunes architectes, urbanistes, ingénieurs et charpentiers qui se donnent pour mission de révéler les désirs de la population, puis de l'amener à construire un projet.

Proche d'Issoire, Sauxillanges attire des familles, c'est une bonne nouvelle. Mais les élus redoutent que la bourgade devienne un village-dortoir. « *Ils ont peur que leur bourg, encore très vivant, ne s'appauvrisse* » explique Marion Levoir, diplômée en architecture et membre de ce collectif justement nommé l'Association, qu'elle présente comme « *un bureau d'étude sous forme associative* ».

La mission commence par un travail d'enquête, de relevés, qui implique immédiatement la population. Laquelle est invitée à s'exprimer puis à réaliser plans, maquettes, panneaux de signalétique avec les professionnels de l'aménagement. Pour cette raison, un lieu de rencontre et de travail a été cherché. Puisqu'un ancien garage automobile s'est trouvé disponible, l'opération a pris le nom de « *La mécanique du bourg* ». Les membres de l'Association ont commencé par y faire le ménage et passer un coup de peinture. Qu'ils mettent ainsi la main à la pâte n'a pas échappé à la population qui leur en a su gré.

La démarche est étalée sur huit mois partagés en parts égales entre diagnostic, scénario et plan stratégique. Et une semaine par mois, quatre membres de l'Association sont en résidence à Sauxillanges. Cette immersion leur paraît indispensable.

Quatre thématiques sont explorées : espaces publics-circulation, habitat-bâti, dynamiques-activités, patrimoine-tourisme. Ainsi par exemple, explique Marion « *on établit des cartes collectives sensibles avec ce que la population nous indique des endroits, où l'on aime s'asseoir, ceux où l'on fait la fête du village... Cela nous amène à comprendre ce qui fait qu'un lieu est fréquenté ou au contraire délaissé... On gagne beaucoup de temps en interrogeant les gens, et puis ça donne aux autres envie de contribuer à leur tour.* » A la suite de ce travail, une maquette du bourg a été réalisée, par laquelle le bâti est examiné.

Carte sensible

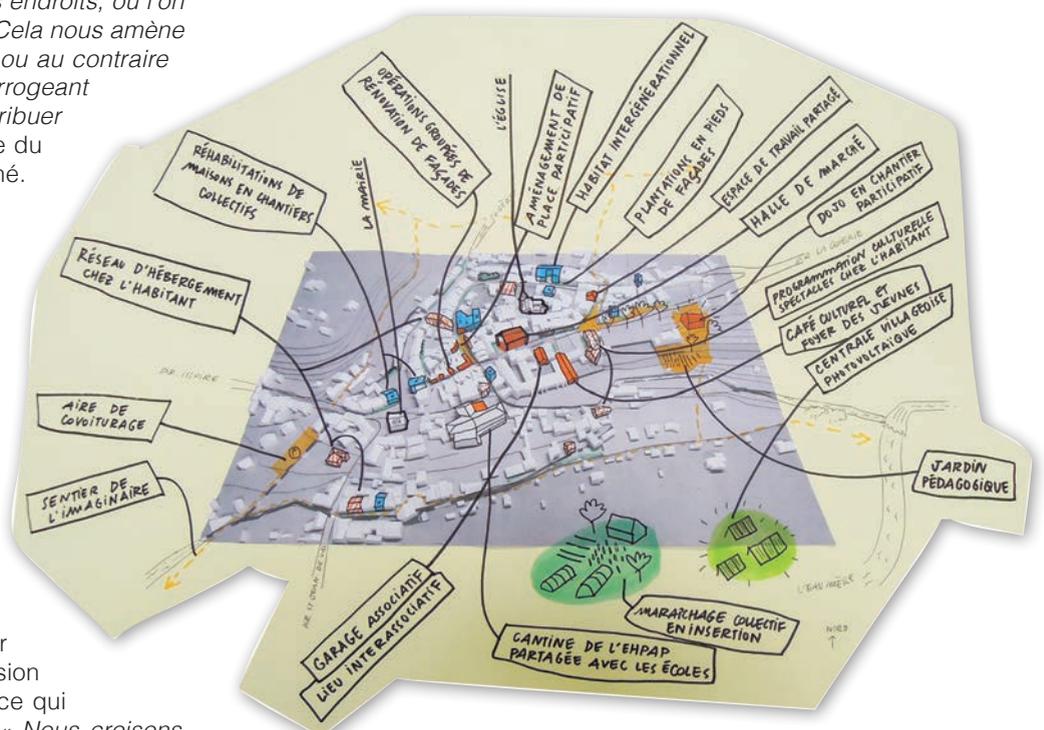
L'Association est arrivée juste au moment où un supermarché ouvrait en dehors du bourg. « *La conséquence c'est que le cœur du village se vide de ses commerces, résume Marion. Puisqu'il est trop tard pour se demander si l'on peut vivre sans supermarché, nous travaillons sur la problématique : « que faire des vides ? » Un groupe de consommateurs se réunit une fois par mois pour explorer des pistes. Cela pourrait aboutir à un magasin de producteur, ou à des locaux mutualisés.* »

Très rapidement les questions de circulation et du stationnement, de la place de l'individu et de sa voiture dans l'espace collectif, sont arrivées sur le tapis. Pour aborder ces sujets fâcheux, l'immersion de l'équipe dans le village et les liens de confiance qui se tissent sont essentiels. Ensuite, il faut parler. « *Nous croisons analyses objectives et subjectives. Si l'on compte les places de stationnement et les logements, on note qu'il manque en effet des*

places. D'un autre côté, on remarque que les places extérieures à l'hyper-centre sont très peu utilisées... On peut interroger les habitants, leur faire dire combien de temps ils seraient prêts à marcher pour se rendre jusqu'à leur voiture. On convainc parfois plus facilement avec des chiffres. » Une carte « *sensible* » du bâti permet de repérer les constructions auxquelles la population est attachée ou même qui mériteraient un peu de considération. Des idées pourraient émerger, comme de transformer une ancienne grange en garage. En tout cas, « *on ne devrait pas démolir du patrimoine pour faire des stationnements* » croit utile de préciser Marion Levoir. Qui estime que son rôle est aussi d'amener la population à comprendre que « *tous les problèmes ne se solutionnent pas avec des aménagements.* »

Sans attirer un public en masse, l'initiative intéresse la population. « *4 ou 5 personnes seulement nous suivent vraiment assidûment et servent de relais. Mais nous avons beaucoup de passage. Tous les deux mois, nous faisons une exposition qui est visitée par environ 200 personnes. Et un comité d'habitants se réunit une fois par mois, à qui nous présentons l'avancement du travail ainsi que des films présentant des expériences conduites ailleurs. Notre rôle ici est de construire une culture commune et de transférer des expertises.* »

La mécanique du bourg a son blog : <http://sauxillangesmecaniques.tumblr.com>



Le village contributif

ACCESSION ◆ INVESTISSEMENT

« les Camélias »

QUARTIER CHRU - CÉZEAUX



Dispositif
PINEL

TVA
5,5%*

PTZ

*Sous conditions de ressources

GROUPE A|C|I
L'immobilier de référence

16 Bd, Charles de Gaulle - Clermont-Ferrand

04 73 17 07 07
groupe-aci.com



Acteur de la qualité de vie au quotidien,
COLAS Rhône-Alpes Auvergne réalise
les infrastructures d'un futur plus serein.



Agence de GERZAT
4 Rue André Marie Ampère
63360 GERZAT
Tél : 04 73 69 96 30

Agence de LEMPDES
7 Avenue de l'Europe
63370 LEMPDES
Tél : 04 73 83 08 55

www.colas.com

François TOURNY Ingénierie

PARIS - LYON - MEGEVE

SCENOGRAPHIE - INGENIERIE AUDIOVISUELLE

**BUREAU d'INGENIERIE en
EQUIPEMENTS SCENOGRAPHIQUES**
Serrurerie et Machinerie Scénique,
Tentures et Planchers Scéniques

**BUREAU d'INGENIERIE en
EQUIPEMENTS AUDIOVISUELS**
Sonorisation, Eclairages Scéniques,
Vidéo et Multimédia

**Conduite d'Opération Scénographique
de la Nouvelle Scène Nationale
de la COMEDIE de CLERMONT FERRAND**

**Maitrise d'œuvre Scénographique de
l'École de Musique, Danse et Théâtre de ROYAT**

**Maitrise d'œuvre Scénographique de
l'École de Musique Intercommunale d'ISSOIRE**

Joyeux Noël et Bonne Année 2017

François TOURNY Ingénierie
Résidence Debrousse Parc
18 Avenue Debrousse - 69 005 Lyon
www.tourny.eu

Contact : François Tourny
+ 33 (0)4 74 71 36 06
+ 33 (0)6 70 18 28 69
ftourny@tourny.eu

Vers la mixité sociale Saint-Jacques fait son chemin

« Un château-fort (...) dont la muraille de Chine serait la forteresse et le viaduc le pont-levis ». Ainsi le maire de Clermont-Ferrand décrivait-il en septembre dernier le quartier Saint-Jacques, qui domine au sud du centre-ville. Olivier Bianchi venait rencontrer les habitants du quartier pour leur annoncer la « déconstruction » prochaine de la muraille de Chine. L'effacement de cet ensemble monumental de logements se veut un symbole particulièrement éclatant de la volonté publique d'améliorer le cadre de vie et de faire baisser le nombre de ménages pauvres concentrés dans un quartier. Sur le secteur de Saint-Jacques Nord en particulier, il y a cinq fois plus de logements sociaux que dans le reste de la ville, ainsi que l'explique l'histoire du plateau.

Mais de façon plus discrète, la mutation de ce quartier a commencé il y a plusieurs années. Logidome, qui possède l'essentiel du parc de logement social, fait plancher urbanistes et architectes. La demande est de réduire la précarité énergétique en réalisant des rénovations thermiques, de remplacer des architectures obsolètes, de redéfinir des espaces extérieurs et même de densifier le tissu bâti car à bien y regarder, ce quartier dispose encore ça et là d'espaces pour une architecture de qualité.



Le viaduc Saint-Jacques et la Muraille de Chine vus depuis le boulevard Gergovia, juillet 1967.

Histoire

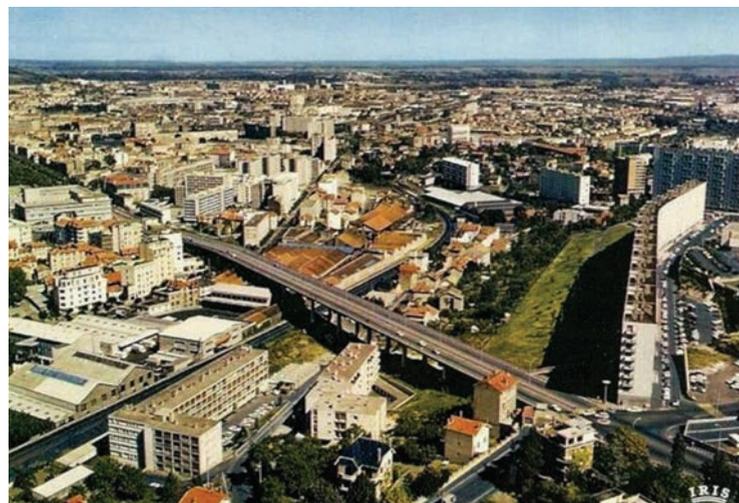
URBANISATION SUR UN PLATEAU

Quasi vierge de construction voici un siècle, Saint-Jacques a connu de 1920 à 1980 deux grandes phases de développement.

Un quartier excentré composé de cités-jardins ouvrières

Avant la Première guerre mondiale, la ville de Clermont-Ferrand s'étendait vers le sud guère au-delà des actuels boulevards Gergovia et Mitterrand. Sous l'effet d'un puissant essor industriel, la population clermontoise augmenta rapidement, passant de 65 386 habitants en 1911 à 111 711 en 1926, et de 108 090 habitants en 1948 à 156 763 en 1975. Au cours de l'Entre-deux-guerres et des Trente glorieuses, Clermont-Ferrand et les communes limitrophes connurent ainsi une forte croissance urbaine. Les brusques hausses des années 1920 et des années 1950-1960 engendrèrent de graves crises du logement qui affectèrent particulièrement la classe ouvrière. Une part importante du parc immobilier était marquée par l'insalubrité, la surpopulation, le manque de confort, la cherté des loyers. Il fallut donc construire de nouvelles habitations, et pour cela densifier et étendre la ville.

Le quartier Saint-Jacques naquit et évolua dans ce contexte. Situé à environ un kilomètre au sud du centre historique de Clermont, séparé de celui-ci par un relief non négligeable et par une voie ferrée, le plateau Saint-Jacques était encore en 1920 couvert d'une multitude de parcelles de vigne. Le long de la route allant vers Aubière (actuelle avenue Léon-Blum, empruntée à partir de 1928 par une ligne de tramway), un habitat diffus s'étendait peu à peu. Quasi libre de toute construction, le site se prêtait à de grandes opérations urbaines. À l'est de la route d'Aubière, la firme Michelin implanta des cités ouvrières (Saint-Jacques, La Chaux et La Raye-Dieu). À l'ouest, le nouvel Office municipal public des Habitations à bon marché entreprit en 1921 l'édification d'une cité ouvrière. Elle fut réalisée en trois tranches jusqu'en 1937. S'étendant de la rue Pomel (au nord) à la rue Roty (au sud), elle se composait de petites maisons construites en série et qui abritaient un ou plusieurs logements accolés. Les plans furent dessinés par l'architecte lyonnais Jean Marin et par les architectes clermontois Ernest



Pincot et Jules Bertrand. Le Plan d'extension de Clermont-Ferrand adopté en 1926 définit l'essentiel de la voirie à créer. Un large axe orienté nord-est/sud-ouest (boulevard Louis-Loucheur) et un quadrillage de rues délimitant des îlots structurèrent le nouveau quartier. Quelques petits immeubles et villas privés furent également construits, ainsi que des bâtiments et équipements collectifs, dont l'église Saint-Jacques-le Majeur (1931-1932, par l'architecte clermontois Charles Marc), l'école Jean-Macé (1926-1930, par l'architecte clermontois Ernest Pincot) et le cimetière Saint-Jacques (mis en service en 1942, mais projeté dès 1926).

Un véritable quartier au sein d'une vaste agglomération

La seconde phase de développement, des années 1950 aux années 1970, eut une toute autre ampleur. Avec la croissance démographique et économique, l'heure était à l'optimisme. L'on prévoyait par exemple que l'agglomération clermontoise compterait 500 000 habitants en l'an 2000. Le maire Gabriel Montpied voulait faire de Clermont-Ferrand une capitale régionale moderne. Le logement, les équipements publics et les axes de circulation étaient des questions prégnantes. Déjà en partie viabilisé, le plateau Saint-Jacques offrait un site propice à des projets ambitieux. Les îlots des maisons HBM pourraient être réutilisés et les autres terrains seraient achetés, y compris en recourant à des expropriations.

Les trois premiers immeubles collectifs sortirent de terre en 1954 (résidence Horizon, rue des Plats). La même année, deux petits lotissements de maisons furent implantés rue Collot d'Herbois et à l'extrémité ouest de la rue Vigenaud. De 1954 à 1958, au sud (rues Montcalm, Roty, Baudelaire et Collot d'Herbois), les architectes clermontois Jean Bossier, Antoine Espinasse et Paul Lanquette érigèrent en deux tranches 29 bâtiments abritant 250 appartements sociaux « *de qualité* ».

Mais le besoin urgent de logements décents et les moyens financiers limités imposaient de bâtir plus vite et moins cher. Les procédés de construction industrialisés apportaient une réponse. La municipalité et l'Office public d'HLM de la ville de Clermont-Ferrand lancèrent le projet du « *Secteur industrialisé* » (présenté au public en septembre 1955). Il s'agissait

d'édifier, sur la partie nord-ouest du quartier Saint-Jacques, des immeubles regroupant 2 700 appartements. L'architecte-urbaniste parisien Georges Bovet conçut ce premier « *grand ensemble* » clermontois. Les travaux se déroulèrent en trois tranches, de 1958 à 1965 (tranches I et II, par Georges Bovet, avec Georges Lescher et Élie Marquet architectes clermontois d'opération) et de 1971 à 1977 (tranche III, par Georges Bovet et Jean Royer). La première tranche (de la rue des Plats à l'avenue Léon-Blum) vit en particulier la construction de « *l'immeuble 101* » (1959-1961), bientôt appelé « *la Muraille de Chine* » en raison de sa longueur (320 m). La deuxième (boulevard Claude-Bernard, rue des Liondards) comporta notamment une tour de 20 étages. La troisième (entre les rues Mallet, Ribot et Rissler) se caractérisa par ses 14 tours (R + 4 à R + 15) aux façades fermées par des panneaux préfabriqués en forme de « *pointe de diamant* ». Le « *secteur industrialisé* » présente les caractéristiques communes aux réalisations similaires : implantation de tours et de barres suivant le relief, l'orientation, le dégagement des perspectives ; petits espaces verts et parkings au pied des immeubles, cellules-types, etc. Encore inoccupée, la partie sud-ouest du plateau constituait une vaste réserve foncière : l'on décida d'y implanter un nouveau Centre hospitalier régional. Celui-ci fut bâti de 1958 à 1970 (1^{re} tranche, André Chatelin et Jean-Roux-Spitz, architectes parisiens). De 1964 à 1967, l'on éleva à côté du CHR la faculté de médecine et de pharmacie (Jean-Baptiste Mathon, architecte parisien). La résidence universitaire du Clos Saint-Jacques (à l'ouest, en contrebas du plateau), fut édifée de 1959 à 1967 (Eugène Beaudouin, architecte parisien). De 1960 à 1970, le secteur ouest vit également la construction d'un petit centre commercial, d'un deuxième groupe scolaire (Jean-Jaurès), de l'école d'infirmières et de la résidence étudiante de l'école des impôts.

Avec toutes ces opérations, la population et la fréquentation du quartier augmentèrent fortement. De nouveaux axes de circulation furent donc créés de 1964 à 1968. Conformément au plan d'extension de 1926, l'on prolongea en droite ligne vers l'ouest le boulevard Loucheur (boulevard Pochet-Lagaye). En revanche, le prolongement vers l'est prit la forme d'une voie courbe (boulevard Churchill). Dans la direction nord-sud, l'on aménagea le boulevard Claude-Bernard. Une nouvelle place

(Henri-Dunand) assura la jonction entre ces deux voies et celles préexistantes. Au nord, le boulevard Claude-Bernard desservit bientôt le viaduc Saint-Jacques. Ouvert à la circulation le 1^{er} juillet 1967, ce dernier relia plus directement le plateau au centre historique de Clermont.

À la fin des années 1970, le quartier Saint-Jacques présentait le visage urbain qui est encore le sien aujourd'hui. Il regroupe un habitat mixte et des activités tertiaires, avec un bâti essentiellement composé de maisons individuelles, d'immeubles de dimensions variées et de grands équipements publics. Comme l'agglomération clermontoise s'est beaucoup étendue, notamment vers le sud, le quartier est désormais totalement englobé par la ville. Depuis 1980, sa densification se poursuit. Avec l'arrivée du second tramway clermontois et le remodelage de la place Dunant (2004-2006), une nouvelle phase de renouvellement semble engagée.

Christophe Laurent, historien de l'architecture

Quelques références :

Le Puy-de-Dôme construit..., Imprimeries Mont-Louis et de la Presse Réunies, 1963.

Christophe Warnant, *La naissance de l'habitat social à Clermont-Ferrand et sa banlieue sous la III^e République*, Maîtrise, université Blaise-Pascal, 1990.

Guillaume Dewavrin, *Réalisations et politique de l'Office municipal HLM de Clermont-Ferrand (1950-1965)*, Maîtrise, université Blaise-Pascal, 2001-2002.

Julien Bailly, *La préfabrication dans l'architecture française. Quel avenir pour les façades préfabriquées en béton des trente glorieuses ?*, mémoire de Master 2, École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, 2015.

Chroniques de la rénovation urbaine, paroles d'habitants, Saint-Jacques sud, exposition, diaporama et témoignages filmés, Caue du Puy-de-Dôme, 2008.





Résidentialisation de 654 logements sociaux rue A. Ribot

Valoriser les espaces par l'usage

Les ensembles d'habitat social anciens souffrent du vieillissement des logements mais aussi de la faible qualité des aménagements de leurs abords.

Dans ce cas on procède à une « *résidentialisation* ». Le néologisme désigne parfois une opération de privatisation-sécurisation, ce qu'ont voulu éviter le paysagiste Xavier Bonnet et l'architecte Anne Montrieul pour ce projet portant sur 14 tours de hauteurs variées (R+4 à R+15) totalisant 654 logements.

Après une longue opération de rénovation des logements et des parties communes des immeubles (2002 à 2008), s'en est suivie une requalification des espaces extérieurs intégrant le projet de renouvellement urbain de la Ville qui quadrille l'îlot de deux axes de circulation piétonne : l'axe fédérateur d'est en ouest, le chemin des écoliers du nord au sud.

« Plus spécifiquement, notre action de résidentialisation découpe la propriété Logidôme en îlots urbains cohérents avec la trame viaire environnante permettant d'assurer une desserte optimale de tous les immeubles à partir du domaine public clairement identifié, précise Anne Montrieul. A l'échelle de l'immeuble, il s'agit d'optimiser les places de stationnement, de renforcer la qualité paysagère du cadre de vie des habitants en clarifiant le statut et les usages des différents espaces: réfection des éclairages extérieurs, regroupement des déchets ménagers en limite de propriété, traite-

ment des entrées d'immeubles avec réalisation de rampe d'accès pour handicapés. »

Objectif fonctionnel

« Ma philosophie n'est pas de tout fermer, de mettre partout des grilles et des codes, remarque Xavier Bonnet, paysagiste. Il fallait ici redonner un caractère humain, une échelle humaine, à de grands ensembles en créant des unités plus petites. D'ailleurs on doit reconnaître à l'architecture des années 70 cette vertu d'offrir des espaces extérieurs immenses. Ils n'ont pas été pensés pour être privés et fermés ». La ville qui recrée du cheminement piéton public et le bailleur maître d'ouvrage se sont ralliés à cet avis. Une position d'ailleurs avantageuse. Fermer chacun des quatre groupes de bâtiments que séparent les deux chemins piétons perpendiculaires aurait nécessité 1,5 km de clôtures. Et dans ce cas, il fallait créer du stationnement sur chacun des secteurs : certains îlots n'auraient eu d'autre cadre de vie que des parkings.

D'autres solutions ont été trouvées pour distinguer les espaces publics et collectifs, par les végétaux - dans lesquels est noyé un bout de clôture lorsqu'un obsta-

cle est nécessaire - ou des traitements différenciés du sol. Xavier Bonnet : « On montre une limite physique mais pour les résidents, la question ne se pose pas. Ils peuvent profiter de tous les services mêmes de ceux qui ne sont pas sur leur parcelle, par exemple les aires de jeux pour enfants. Toutefois, les espaces collectifs sont différenciés. Les cheminements piétons ont été redessinés. Nous les avons tracés de façon pragmatique, précise le paysagiste. Par exemple, on a noté que le bureau de tabac attirait un flux de piéton. On a dessiné un cheminement qui y conduit en évitant le plus possible les déviations. On savait qu'on perdrait si on tentait de contraindre les gens à un détour. Dans ce cas, l'objectif fonctionnel est privilégié, plutôt que l'agrément qui viserait à provoquer une balade ».

Architecte : Anne Montrieul (Chamalières, 63)

BET : VRD Ingénierie, VRD (Billom, 63);

CS2N, économistes (Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage : Logidôme OPH de Clermont Communauté

Paysagiste : A3 Paysage (Clermont-Ferrand, 63)





Démolition-Reconstruction : 26 logements collectifs et individuels rue Baudelaire

Reconstruire les trames urbaines et sociales

On estime parfois que le logement social bâti en urgence dans les années 60 et 70 concentre des problèmes sociaux que seules des mesures radicales permettront de régler. C'est la destruction suivie de reconstruction. On veille alors à ne pas reproduire les erreurs du passé.

On se souvient encore dans le quartier St-Jacques des « *Millions-Lopofa* ». Ainsi appelait-on ces immeubles de 160 logements sociaux qui ont été rasés il y a une dizaine d'années. A leur place sont maintenant conduites ou prévues quatre opérations devant assurer la mixité sociale qui faisait défaut : deux programmes sociaux dont 26 logements en locatif - réalisés - et 21 en accession à la propriété, et deux privés - dont l'un est en phase de réalisation pour une vingtaine de logements - pour un total de 90 logements environ.

Les architectes sont guidés par les préconisations très précises des urbanistes de l'agence lyonnaise Passagers des villes. L'implantation des immeubles mérite d'être observée. On ne recherche pas la création d'un front bâti sur la rue, elle fermerait les îlots. On considère premièrement l'exposition des bâtiments dont les façades sont tournées vers le sud et qui ne doivent pas se faire mutuellement de l'ombre. L'une des façades ou un pignon est toujours implanté en limite de l'emprise publique, ce qui produit sur la rue un alignement de bâtiments séparés par des vides. Au centre des immeubles, l'espace est donc libre et on veille à ce qu'il soit le point de croisement de vues à travers l'îlot. C'est également le lieu aménagé pour une vie extérieure, privée et collective, mais elle pourrait être publique, abritée de la circulation automobile.

Fondu dans la ville

Dans l'ensemble de logements sociaux livrés en mars dernier par l'agence riomoise Rauch, Mouraire & Ressouche, les architectes associent petits collectifs et habitats individuels, suivant là encore une préconisation des urbanistes. Les logements individuels sont nantis d'accès propres et ressemblent à des maisons de ville groupées. A cette caractéristique qui élève le standing perçu s'ajoutent des espaces extérieurs privatifs. « *Ce sont des logements qui vivent mieux dans le temps parce qu'ils donnent lieu à une appropriation par les locataires* » remarque Bruno Ressouche. L'architecte insiste sur la nécessaire qualité d'usage mais aussi sur l'image. « *Le logement social ne doit pas se montrer mais se fondre dans la ville. Ainsi nous évitons les couleurs, qui ont un temps marqué ces bâtiments* ».

L'implantation étant imposée, les architectes dessinent cinq bâtiments dans lesquels se répartissent 14 logements individuels et 12 en collectif en jouant des hauteurs de l'épannelage. Tous les appartements sont traversants, généralement orientés Nord-Sud. Les espaces privatifs extérieurs sont de plain-pied avec le rez-de-chaussée des logements, lequel est toujours à un mètre au dessus de l'espace collectif pour en préserver l'intimité.

Les matériaux marquent la distinction entre les façades sur rue et celles qui donnent sur le coeur d'îlot. Côté rue, elles sont recouvertes de plaquettes de briques pour offrir une protection renforcée et unifier les murs pareillement traités. Sur le jardin intérieur elles reçoivent un enduit très clair et, ponctuellement, un bardage métallique gris soutenu.



Architectes : Rauch, Mouraire & Ressouche (Riom, 63)
Maître d'ouvrage : Logidôme, OPH de Clermont Communauté
BET : CS2N, économistes (Clermont-Ferrand, 63)
 Etudes béton, structure (Clermont-Ferrand, 63)
 Algotherm, fluides (Aubière, 63)
Coût des travaux : 2,8 Millions d'euros HT



Densification : une résidence rue Flameng Bouclé, l'îlot gagne en porosité

La construction de trois immeubles semblables encastrés dans un talus ferme l'îlot dont le cœur est pourtant rendu plus accessible par les grands escaliers aménagés dans les failles entre les bâtiments et les respirations aménagées à l'est et à l'ouest.

L'îlot était contenu sur ses bords Est et Ouest par de longs immeubles quinquagénaires formant des redans successifs mais demeurait non bâti en son côté sud. La faute probablement à un talus culminant à trois mètres au dessus de la rue Flameng et qui cache le bord d'une coulée de basalte coûteuse à effacer. L'architecte s'accommode de cette topographie contrariante. Il pose trois volumes (rez-de-jardin + 4 niveaux) identiques sur ce socle encastré dans la pente, abritant les parkings, entre lesquels il aménage deux escaliers qui ouvrent sur le cœur de l'îlot. « C'est ma proposition d'une résidence à la fois compacte et fragmentée, perméable entre rue et jardin qui nous a permis de remporter le projet, relate Franck Sabatier. J'ai supprimé une bande de douze garages qui faisait que le cœur d'îlot était fractionné et fermé de murs afin de restituer la déclivité du terrain naturel depuis le jardin jusqu'à la rue en empruntant les passages entre les bâtiments. Paradoxalement, la résidence nouvelle referme l'îlot en sa limite sud mais permet des accès qui facilitent la circulation vers son cœur, aménagé en jardin collectif.

L'autre parti pris concerne la mixité des matériaux. Béton brut matricé, couverture et bardage de zinc, ossature et bardage en bois, structure en acier, persiennes en aluminium, verre opalescent... L'architecte aime la qualité et affirme qu'il « faut offrir le meilleur à tous ». Le zinc justement domine dans ce projet de 26 logements (T2 à T5 dont deux duplex). Il recouvre les façades sur jardin au Nord. Etanches à l'eau, celles-ci offrent un profil galbé permettant d'ouvrir les perspectives vers la lumière en limitant l'effet de masque sombre. Ce profil courbe est scandé de grandes lucarnes conférant une verticalité à l'ensemble tout comme les volumes des ascenseurs extraits de la façade. De plus, les redans successifs suivant la géométrie de la parcelle offrent des vues sur l'Ouest. Ce manteau de zinc se replie en façade et en toiture pour envelopper et rendre plus intimes les balcons rythmant la façade sud.

Architecte : Franck Sabatier (Clermont-Ferrand, 63)

BET TCE + économiste : Euclid Ingénierie

Maître d'ouvrage : Logidôme OPH de Clermont Communauté

Coût des travaux : 3,18 millions d'euros HT compris chaufferie collective pour 320 logements.

Réflexion et compassion

A l'exception des T2, mono-orientés au sud sur le grand paysage, tous les appartements sont traversants. Le budget est maîtrisé par l'adoption d'une trame d'environ six mètres, normée sur la construction en béton. « On répartit l'espace entre un séjour de 3.80m et une cuisine de 2.30m à l'avant, et deux chambres à l'arrière. » Les appartements s'ouvrent depuis une entrée généreuse sur le séjour et se passent de couloir. Lorsqu'il y a une troisième chambre disposée dans les failles au sud, elle donne sur la cuisine, laquelle est accolée à une loggia. Mixte, le procédé constructif dissocie structure et enveloppe. Les éléments porteurs sont en béton banché -prémurs+prédalles pour un chantier quasi sec- et la façade sud est formée d'une double peau constituée par les menuiseries extérieures PVC et des panneaux coulissants et articulés en aluminium teintés gris clair.

Le projet est complété par le réaménagement paysager du cœur d'îlot accessible via les escaliers ou depuis les rues latérales. En pente, ces dernières rattrapent le niveau du jardin. Sur 1800 m², le jardin collectif thématiqué pourvu d'une longue noue et d'un potager remplace l'espace initialement dédié au stationnement et locaux de services obsolètes. L'abattage des 19 cèdres occupant le talus initial n'a pas provoqué beaucoup d'émoi dans le quartier car la crainte de manquer de stationnement a occulté les autres conséquences de cette densification. « Ce type d'opération est toujours périlleux d'un point de vue sociétal, remarque Franck Sabatier. Il demande de la réflexion et une certaine compassion à l'égard des habitants. Les vues occultées par la fermeture de l'îlot au sud peuvent être compensées par l'ouverture de cheminements paysagers ou par des lumières nouvelles, captées par le galbe d'une façade ou le caractère réfléchissant des matériaux. » Sans oublier de quoi se garer : sous la résidence, un parking semi-enterré abrite 26 stationnements.



Rénovation thermique : 515 logements bd Claude Bernard

Du neuf avec du mûr

En deux ans, un ensemble de bâtiments réunissant 515 logements sociaux a bénéficié d'une rénovation thermique extérieure. Par le traitement des façades, maître d'ouvrage et architectes ont également souhaité donner un coup de jeune à l'aspect de cet immeubles qui dominent le quartier.

C'était par le nombre de logements concernés un chantier hors norme. On a changé 4308 fenêtres, isolé et enduit 36000 m² de façades. L'objectif premier parce qu'indispensable était l'amélioration thermique de ces logements sociaux construits entre 1955 et 1965 et particulièrement énergivores. Avec un impératif : l'opération devait se faire en site occupé en intervenant aussi peu que possible chez les locataires.

Les entreprises ont changé les fenêtres et procédé à l'isolation horizontale des sous-sols et des combles, enfin à l'isolation des murs périphériques.

Par ailleurs, les dispositifs de VMC ont été changés. Pour que les délais soient tenus, les entreprises ont attaqué les travaux simultanément en trois endroits différents.

Apporter du sens

« C'est intéressant de revenir sur une architecture, même pour n'en traiter que la façade, explique Hervé Charletty, associé chez CRR Architectes. Un logement n'a pas à être extraordinaire, il doit offrir une vie confortable à ceux qui l'habitent. Ici ce sont de vieilles carcasses, on n'en fait pas des Formule 1. Mais pendant 50 ans elles ont rempli leur rôle en abritant leurs habitants. Il faut leur reconnaître ce mérite. Et puis les locataires sont attachés à leur logement. Certaines familles les habitent depuis leur construction.

Ce sont d'ailleurs des appartements agréables. Plutôt petits, ils sont souvent traversants et comptent beaucoup de fenêtres, bénéficiant d'une belle lumière. Mais les bâtiments étaient très marqués. On distinguait l'ossature de béton et les matériaux de remplissage. Ce n'était pas sans évoquer le travail de Perret... Mais dans quel état !... On a lissé les façades tout en créant un nouveau rythme. »

Les façades Nord sont traitées en blanc et gris. Des zones claires encadrent des groupes de fenêtres, créant une animation et des repères. Côté Sud, les portes-fenêtres qui était fermées par un garde-corps au nu du mur gagnent des balconnets en serrurerie. « C'est tout petit mais le locataire peut sortir » souligne l'architecte. Enfin, à l'Ouest, les cinq pignons, très présents visuellement sur le chemin du tram, sont soulignés par un encadrement de panneaux stratifiés blanc accrochés sur une charpente métallique. « Avec leurs balcons perdus sur la façade, ces bâtiments n'avaient ni queue ni tête, il fallait leur apporter du sens » résume Hervé Charletty.

Avec une enveloppe budgétaire limitée, les maîtres d'oeuvre arrivent à une qualification BBC des logements, soit une consommation inférieure à 104 kWh ep/m², la moitié de ce qu'elle était précédemment. Et les façades renouvelées améliorent le cadre de vie.

Maître d'ouvrage : Logidôme
Architectes : CRR Architectes Associés
Entreprise générale : Bouygues bâtiment
Maître d'ouvrage : Logidôme OPH de Clermont Communauté
Coût des travaux : 8,15 millions d'euros

La France compte 30 millions de logements, dont les 2/3 construits avant 1975 sont réputés énergivores. 3,5 millions de ménages consacrent plus de 10% de leur budget au paiement de l'énergie et sont considérés en situation de précarité énergétique.



Entretien avec Marielle Champenier,
Directrice générale de Logidôme

Muraille de Chine : « la seule solution est la déconstruction »

Le maire de Clermont-Ferrand vient d'annoncer que la muraille de Chine serait détruite. Comment en est-on arrivé à une telle décision ?

Lors du premier Programme de renouvellement urbain (1), nous nous sommes surtout occupés du secteur Saint-Jacques Sud parce que nous découvrions tout du dispositif et que les décisions à prendre sur ce quartier étaient moins lourdes que sur Saint-Jacques Nord.

On a fait démolir puis reconstruire différemment de ce qui existait précédemment, avec plus de mixité, en incluant des opérations d'accession sociale et même en incitant la promotion privée. Dans le même temps, on améliorait des immeubles assez bien intégrés. On a également fait de la résidentialisation. Il ne s'agissait pas d'un simple travail en pied d'immeuble mais souvent d'un redécoupage des espaces fonciers pour une évolution future et, quand c'était possible, de densification à travers la construction de nouveaux logements.

Sur Saint-Jacques Nord, on était toutefois intervenu modestement, en particulier sur une privatisation de parking en pied d'immeuble. Et puis, il y a eu en dernier lieu la rénovation thermique des 515 logements le long des boulevards Claude Bernard et Winston Churchill. Ce sont des travaux qui n'entraient pas dans le PNRU mais ils ont bénéficié de financements de l'Europe, de Clermont Communauté et du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Depuis 4 ans, nous nous interrogeons au sujet de la muraille de Chine et de l'immeuble situé à proximité, allée des Dômes. Ce sont des bâtiments et des logements qui n'attirent plus les locataires. Les appartements sont petits, posent des problèmes thermiques. On nous dit qu'ils offrent une belle vue... peut-être mais par des petites fenêtres qui dans les cuisines sont à 1,70 mètre de hauteur... Nous avons très peu de demandes pour y habiter. S'y retrouvent ceux qui n'ont vraiment pas d'autres choix, et cela provoque une paupérisation de la population qui habite là. Ces immeubles ont un besoin urgent d'investissement.

Ces bâtiments sont l'illustration - certes superlative - de la politique du logement des années 60. Ils ont marqué l'histoire de l'architecture. Pourquoi ne pas tout tenter pour les conserver ?

Une rénovation à minima qui répondrait aux règlements thermique et « amiante », c'est 35000 euros de travaux par logement. Multiplié par 522 logements, cela représente 16 Millions ht de travaux. Pour aboutir à des appartements de qualité relative et qui devront durer 15 ou 20 ans. Cette solution n'est pas satisfaisante.

Les alternatives sont une grosse restructuration ou la démolition. Nous avons demandé à deux agences d'architectes de travailler chacune sur une de ces hypothèses. Simultanément, le Puca (2) a permis la réalisation d'études sur une restructuration de la Muraille de Chine. Un projet a d'ailleurs été distingué d'une mention.

Il faut savoir que la restructuration lourde ne se fait pas en site occupé. Il y a donc pour nous bailleurs une incidence importante de perte d'exploitation en raison des loyers qui ne sont pas perçus. Le coût total avec les travaux est de 100000 euros par logement, ce qui impliquerait obligatoirement de faire de la mixité. Si on ne fait pas que du social, il faut parvenir à attirer sur le projet des partenaires privés, c'est une difficulté supplémentaire.

On a toutefois poursuivi cette piste en commandant des études techniques. Sur les logements de l'allée des Dômes, le bureau

d'étude Ingérop a repéré de la flèche sur les planchers et estimé qu'il serait nécessaire de renforcer toutes les structures horizontales. Quant à la muraille de Chine, tout a été construit à l'économie, avec des dalles de 13 cm d'épaisseur. La structure porteuse ne supporterait aucune surcharge, ni aucune intervention de perçement. En plus, il y avait à la construction des joints de dilatation qui ont aujourd'hui disparu. On se demande si les bâtiments ne sont pas appuyés les uns sur les autres, et on craint un effet domino si on intervient. On a bien conscience qu'il s'agit d'un bâtiment symbole dans le paysage clermontois. Mais notre conclusion, c'est qu'il y a impossibilité technique à restructurer. Que la seule solution est la déconstruction.

Vous savez, les ressources uniques d'un bailleur social, ce sont les loyers. Lorsqu'il initie une opération de rénovation ou de construction, il peut bénéficier de quelques subventions. Avec le NPNRU, il y a d'importantes ressources possibles.

En cas de démolition-reconstruction, l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) finance 70 % du déficit calculé en faisant la soustraction dépenses/recettes, ces dernières correspondant à la valeur du foncier. Mieux financées, les opérations de reconstruction permettent des loyers contenus.

Par quoi verra-t-on remplacer la Muraille de Chine et l'immeuble allée des Dômes ?

La reconstruction doit obéir à un principe important. Sur Saint-Jacques Nord, il y a dans un périmètre très restreint 2500 logements sociaux et une densité élevée de population de plus en plus pauvre. C'est une situation difficile à gérer pour le bailleur social et j'ai plaidé pour une dédensification des logements sociaux. Nous ne reconstruirons pas ici. D'ailleurs nous n'en aurions pas le droit puisque l'Anru interdit la construction de logements sociaux dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le foncier sera peut-être repris pour une opération d'aménagement. Le projet de requalification de ce site s'élaborera dans les deux ans à venir.

Que vont devenir les habitants des bâtiments détruits ?

30 % des habitants des bâtiments dont nous parlons sont déjà candidats à un relogement. Les 2/3 des autres seraient partants si on les reloge. Enfin, une enquête lancée auprès d'un échantillon représentatif de locataires a révélé que 60% d'entre eux souhaitaient rester sur Saint-Jacques.

Mais vous savez, on ne met pas les gens dehors. Il nous est arrivé de faire visiter 12 logements à quelqu'un qu'on souhaitait reloger. Logidôme dispose de plus de 3000 logements à Saint-Jacques et près de 9000 au sein de l'agglomération clermontoise, dont 800 se libèrent chaque année. Tous bailleurs sociaux confondus, 4000 logements sociaux se libèrent chaque année sur l'agglomération. Et sur Clermont Co, 600 nouveaux logements sociaux sont construits annuellement.

(1) Le PNRU, Programme national de renouvellement urbain a été initié il y a une dizaine d'années. Le NPNRU, Nouveau programme..., lancé par une loi en février dernier lui fait suite.

(2) Le Plan Urbanisme Construction Architecture, service interministériel, est une agence de recherche et d'expérimentation dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction.



LA MURAILLE, UN AVENIR À DÉBATTRE

Les médias ont donné un large écho à l'annonce de la démolition de la muraille de Chine, à la parole des élus et des habitants des lieux. Aucun n'ayant recueilli l'avis d'architectes, Auvergne Architecture a souhaité donner aux confrères de la région Auvergne la possibilité de d'exprimer leurs avis* sur l'avenir de ce site emblématique. Les arguments avancés par les vingt-six répondants, reflètent la diversité des possibles mais aussi l'absence de consensus sur les actions à mener sur cette lisière du plateau St-Jacques, et plaide en faveur d'un grand débat citoyen.

Une architecture sans qualité ?

Aucune doute, l'image de la muraille telle qu'elle apparaît aujourd'hui est désavouée pour son aspect « *trop massif* », sa silhouette « *trop rectiligne* », son esthétique « *discutable* », même si certains déplorent que « *sa honteuse mise en couleur (...) n'a pas valorisé son image* ». Et si des réponses considèrent que l'édifice « *fait partie du patrimoine de Clermont* », cette dimension patrimoniale ne repose pas sur son aspect mais sur une valeur « *symbolique et culturelle* » et plus précisément sur sa représentativité « *de l'histoire sociale et architecturale de la ville de Clermont-Ferrand* ». Symétriquement, d'autres avis s'opposent à vouloir sauver « *des bâtiments sans caractère sous prétexte qu'ils sont révélateurs d'une période. La ville bouge* ».

Le réquisitoire est aussi sévère concernant les qualités d'habitat de la muraille, immeuble devenu « *socialement aberrant* », et « *un condensé de nombreuses problématiques et pathologies que l'on*

retrouve dans des bâtiments de cette époque » qui, du fait de son ancienneté, « *n'est plus adaptée à notre mode de vie* ». Pour autant, des réponses s'interrogent sur l'antériorité de cette situation dégradée :

« faut-il démolir ? Je ne sais pas. Ce qui est établi, c'est qu'il faut intervenir. Ce n'est pas moi qui le dit mais les habitants de ces barres qui se plaignent, depuis de nombreuses années, de l'état de leur logement ». D'autres encore modèrent les critiques en se demandant si « le mal-être de certains habitants provient plus de l'architecture existante ou de la gestion de son peuplement ».

Evocant le rôle urbain, les avis se font plus nuancés. Des réponses estiment que la muraille est « *une typologie révolue* », « *davantage un élément de fracture qu'un facteur de cohésion* » et « *inadaptée au schéma urbain dessiné par le nouveau PLU* », mais d'autres analysent que « *le relatif isolement de St-Jacques est moins dû à la muraille (sous laquelle on peut passer) qu'aux obstacles produits par la forte*

dénivellation, le front bâti à ses pieds, la voie ferrée et le boulevard Côte-Blatin ». Les effets de rupture visuelle sont même vus positivement car « *ils permettent d'offrir des cadrages dans la ville, de ne pas tout montrer d'un seul coup* ». D'autres anticipent qu'une fois ce bâtiment démolì, « *les bâtiments qui se trouvent derrière seront visibles de toute part, et ne sont pas la meilleure réussite qui soit* ». D'autres encore font remarquer qu'il s'agit d'un « *élément majeur* » du paysage urbain de Clermont, ou décrivent l'édifice comme « *un geste à l'échelle du paysage très fort puisque la légère inflexion de la muraille dialogue avec le site et aussi répond à la légère courbure du viaduc* », le qualifiant même de « *très beau* ».

* un lien numérique a été envoyé courant octobre à l'ensemble des architectes inscrits à l'Ordre d'Auvergne vers un questionnaire en ligne leur permettant de s'exprimer de façon ouverte et anonyme sur les quatre thématiques qui structurent cet article. Les répondants n'ont pas pu avoir connaissance des propos contenus dans l'entretien avec M. Champenier.



Des potentialités de transformation ?

A l'évidence, réhabiliter la muraille pour en faire évoluer l'image et les usages serait « *un beau challenge* » mais ce bâtiment « *trop mal typé* » nécessiterait « *d'intervenir de manière lourde* », et pour certains une telle restructuration « *serait d'une complexité thermique, acoustique et autres... trop coûteuse* ».

D'autres architectes font l'hypothèse que le bâtiment se prête à « *une transformation radicale (subdivision par cages, pas de refends ni de façade porteurs)* » et que « *de nombreux scénarios seraient possibles* ». Les pistes qu'ils évoquent concernent non seulement l'aspect du bâtiment par « *une restructuration avec démolition plus ou moins partielle* » mais aussi l'amélioration de la qualité de ses logements. Et pourquoi pas une forte diversification des typologies, via « *une mise en gestion et propriété privée multiple* », les offres d'habitat atypiques devenant attractives pour des populations aisées, à l'exemple de la réhabilitation de l'ensemble de Park Hill à Sheffield ? Également citées comme cas comparables de « *métamorphoses* » réalisées en site occupé et par tranches : les opérations livrées récemment par les architectes Lacaton-Vassal et Druot à St-Nazaire, Paris ou Bordeaux, dont on précise que ce sont « *des projets longs et méticuleux, mais qui donnent des résultats satisfaisants pour peu que le maître d'ouvrage s'y investisse pleinement* ».

« *Tout est possible mais à quel prix ?* » souligne t'on. Les obstacles évoqués le plus souvent dans les envois sont moins d'ordre technique que financier, mais la notion de coût fait également débat. D'un côté est rappelé qu'une réhabilitation de la muraille ne bénéficierait pas de subvention dans le cadre actuel fixé par l'ANRU, mais d'un autre est avancé que « *l'objectif financier est possible du moment où l'on sort du tout social* », d'autant plus que d'ici la date annoncée pour une démolition, « *les normes environnementales et les méthodes de financement auront probablement évolué pour favoriser la réhabilitation face à la démolition (loi sur la transition énergétique, taxation des déchets)* ».

D'autres répondants s'inquiètent du coût écologique que pourrait avoir la démolition et estiment « *qu'il n'est plus responsable aujourd'hui de jeter en décharge des dizaines de milliers de m3 de déchets de démolition impossibles à recycler et de consommer une quantité considérable de matière et d'énergie pour reconstruire* ».

« *C'est avant tout une posture politique à assumer* » conclut un autre : « *soit on montre que l'on sait faire avec l'existant, "construire la ville sur la ville", et on est dans une approche de Développement Durable au sens large (et aussi culturel), soit dans une posture qui a prévalu ces dix dernières années de tabula rasa dictée par l'état et l'ANRU à coup de subventions* ».

Enfin, a t'on bien mesuré le coût total d'une telle opération et l'impact significatif des nombreux coûts indirects d'une démolition, à savoir : « *l'organisation de la vacance, le relogement, la construction de logements neufs incluant l'acquisition foncière, les études sociologiques et programmatiques de maîtrise d'œuvre et d'ouvrage, le*

désamiantage et aussi le coût de la réalisation d'espaces publics induits par une nouvelle urbanisation. » ?

Au-delà de la muraille, un enjeu urbain ?

Lorsqu'il est question de répondre aux enjeux urbains et sociaux du site, plusieurs avis pointent la nécessité d'élargir la réflexion. « *La muraille cristallise toutes les attentions, mais sa démolition ou sa seconde vie ne résoudra en rien les problèmes urbains de ce morceau de ville* » peut-on lire. Ce que corroborent d'autres avis qui enjoignent à « *prendre une hauteur de vision* », et posent que « *le type de projet est celui qui résultera d'une étude urbaine à grande échelle* ». A celle du quartier, des points de vue suggèrent qu'« *il serait intelligent de lancer un projet de rénovation urbaine incluant la muraille et le viaduc* », mais s'opposent sur ses orientations. Pour les uns « *il faut envisager la démolition des deux ouvrages* », alors que pour d'autres « *Il faut faire du viaduc et de la muraille des atouts pour la ville de demain plutôt que de les montrer du doigt* ».

En l'absence de l'étude urbaine souhaitée par des répondants, retrouver des connections doit se faire en créant « *le maillage qui fait défaut dans la liaison entre la ville et le plateau* », ou bien via « *un morceau de ville* », tandis que d'autres imaginent une action plus minimale et de « *préserver le flanc de coteau vert, mais aménagé en parc* » ou encore une diversité « *de jardins collectifs, partagés, privés* ». Des avis inverses se demandent « *quelles améliorations pourra réellement apporter un nouveau projet urbain sur un périmètre aussi petit et contraint* », avec un site orienté au nord, « *alors que le restant du quartier vient d'être rénové* ». Des solutions sont peut-être à chercher ailleurs : « *que doit-on penser de la non-urbanisation qui s'est faite sous le viaduc le long du Bd Côte Blatin entre le Simply Market et*





l'ancienne école d'architecture ? C'est là à mon avis que tout se joue plus que sur le site de la muraille » énonce l'un des architectes.

Pour une partie des répondants, « *une mixité fonctionnelle plus que sociale doit être trouvée* », et une étude précise des programmes leur apparaît nécessaire. Sont évoqués des « *activités tertiaires afin de recréer une mixité des usages* » ou « *des programmes culturels (en lien avec le projet d'axe culturel depuis Balainvilliers), mais aussi des services de proximité* ». Pour autant, il semble probable que l'essentiel des programmes restera de l'habitat, « *d'autant plus qu'il n'y a pas de budget pour des équipements, et que de nombreux projets peinent déjà à aboutir à Clermont* ».

La nature de cet habitat divise pourtant ceux qui parient sur le potentiel de valorisation d'un « *site exceptionnel en promontoire sur la ville* », et ceux qui redoutent sa confiscation au bénéfice de privilégiés et une perte de qualité dans le contexte actuel de production du logement où « *promoteurs et bailleurs réclament des appartements T3 à moins de 60m²* ». Dans ce cadre complexe, plusieurs réponses esquissent des voies hybrides, « *un programme ambiteux porté par le secteur privé et public dans le cadre d'un cahier des charges volontaire* » qui permettrait tout à la fois de « *ne pas tout céder au domaine privé* », de « *conserver l'occupation sociale et la valoriser* », et de « *permettre un retour des classes moyennes voir supérieures sur ce secteur de la ville* », dans « *un projet (...) fédérateur, poussant vers le haut* ».

Comment être à la hauteur des enjeux ?

Quels conseils les architectes pourraient-ils adresser aux décideurs de la périlleuse mutation de ce fragment urbain? « *Surtout bien réfléchir avant d'agir* », résumant de nombreux avis, et plus précisément « *engager une véritable réflexion architecturale/urbaine avant de confirmer la décision de démolition* », car « *une démolition n'a de sens que lorsque l'on sait ce qui va à sa place* ».

Il s'agirait déjà de bien mesurer la durée d'une telle opération afin de situer ses enjeux dans le long terme et d'en anticiper au mieux les aléas : « *ce type de projet s'étalera sur les décennies prochaines et non jusqu'en 2017* » énonce un répondant comme une injonction à ne pas « *réfléchir la ville en fonction des élections* », mais aussi pour gérer l'aspect humain, dans lequel certains voient la clef de la réussite du projet, s'inquiétant des opportunités que le bailleur pourra fournir à « *des gens qui sont dans les plus pauvres que compte la ville, avec parfois des situations sociales difficiles* ».

Pour beaucoup, ce projet implique d'investir sérieusement dans des études et des réalisations au niveau des objectifs : « *oui c'est la crise, oui on est tous pauvres et endettés, mais certaines choses méritent d'avoir de bons financements* » affirme un répondant. Il est souvent recommandé d'« *écouter les personnes du métier qui ont le savoir, architectes ou urbanistes* », et de procéder par étapes, depuis un concours d'idées « *le plus ouvert possible pour*

ne négliger aucune piste », jusqu'à un « *plan guide* » afin d'aborder le projet de façon globale « *sur plusieurs fronts : la muraille, ses alentours mais aussi sous le viaduc* ».

« *Engager un débat public* » autour de l'avenir de ce site et impliquer davantage les différents acteurs sont également des avis récurrents, certains regrettant que les études qui ont fondée l'orientation politique vers la démolition n'aient pas encore constitué un point de départ à ce débat. Il faudrait que les habitants « *prennent part au projet dans le processus de réflexion, pour qu'il s'approprient cette transformation* », ceci par « *une vraie concertation avec non seulement les habitants du quartier, mais tous les habitants de l'ensemble de l'agglomération Clermontoise* ».

Au final, la plupart des envois en appellent à faire preuve d'ambition et d'inventivité, à « *avoir une vision la plus large possible des enjeux* ». Le risque existe d'« *un projet médiocre (qui) serait plus préjudiciable que la démolition pure et simple* » ou qui n'apporterait rien à la situation actuelle.

« *Vu l'enjeu, Clermont aurait tout à gagner à ce que cette opération devienne un exemple de démarche alternative aux opérations habituelles et non un énième mini "éco-quartier" sans les moyens de ses ambitions* » affirme ainsi une réponse.

Pour beaucoup, ce grand projet d'avenir suppose d'abord de « *changer les habitudes et manières de faire -même si cela est plus difficile* », par exemple en visitant ce qui se fait d'innovant ailleurs, de « *faire fi des préjugés instaurés par des donneurs d'ordre qui verraient le projet d'un peu loin (Etat et ANRU)* », et de prendre du recul sur « *les solutions toutes faites* » des bailleurs et promoteurs qui ont fait leur preuve mais « *ne sont pas à l'échelle des enjeux pour Clermont-Ferrand avec la muraille de Chine* ».



A vélo L'EUROPE REDÉCOUVERTE

Pour mieux comprendre il aura fallu partir. « L'architecture se vit et s'expérimente » clament ensemble Benjamin Revire et Simon Billaut. Ces deux jeunes architectes de 25 ans ont quitté Berlin en avril dernier pour un périple de six mois à travers l'Europe (et un petit bout de l'Asie). Sur les traces de Le Corbusier.

Suivre l'itinéraire du Voyage d'Orient effectué un siècle auparavant par Le Corbusier, un défi pour Benjamin et Simon. Ces deux passionnés de bicyclette et diplômés d'architecture se sont rencontrés à l'école à Clermont-Ferrand. Ils ont décidé à traverser l'Europe comme l'avait fait un siècle auparavant le grand maître franco-suisse. Pourtant la répétition s'arrête au choix du parcours. Car leur périple dans des pays changés, ils l'ont abordé d'une toute autre manière. Un Voyage d'Orient 2.0, en somme.

« Nous avons choisi de voyager en vélo parce que nous voulions parcourir les étendues entre ces capitales où nous catapultent les avions. C'est une façon de découvrir l'espace pur, sans contexte historique et social. De percevoir dans les architectures les transitions entre les cultures ». Parce que l'Europe est « une géographie avant d'être un projet politique », Simon et Benjamin ont choisi d'en éprouver les formes au jour le jour.

Leur approche se fait selon plusieurs points de vue. Ils s'intéressent notamment aux architectures vernaculaires nouvelles,



Fin du périple pour Benjamin et Simon à La-Chaux-de-Fonds (Suisse) devant la maison dessinée par Le Corbusier pour ses parents.

pleines de surprises et d'heureuses rencontres. Simon et Benjamin font halte quelque part entre Bulgarie et Turquie pour observer une maison accolée à un arbre. Le propriétaire leur détaillera sa genèse ingénieuse. À Istanbul, le quartier de Resitpasa leur offre au passage quelques exemples d'adaptation aux vides juridiques, au relief et à des budgets très serrés. Des agglomérats organiques où l'astuce fait merveille s'étageant ainsi dans une profusion d'escaliers suspendus, de balcons et d'étages surajoutés. Des exemples parmi tant d'autres glanés au fil de la route. « Les architectures vernaculaires, ce sont avant tout des hommes et des histoires ».

Des datchas tchèques

Il y a aussi le temps et l'espace. L'avant et l'après sont convoqués pour être confrontés, des monuments adoués par les siècles font face, dans le regard des voyageurs, aux purs produits d'une certaine uniformisation architecturale. Grande synagogue à Budapest, grands ensembles communistes à Bratislava. Une église orthodoxe ici, une maison funambule en Albanie, les barres et les palais de Bucarest. Ou encore les hameaux du désert forestier de Transylvanie, les villages-rues de la plaine serbe... Et entre ces lieux, que pousse-t-il ? « Des espaces transitionnels, les zones frontalières et les périphéries des villes notamment » répondent-ils. « On y découvre des hybridations intéressantes ». Et d'évoquer des datchas tchèques coincées aux bords des routes, dont les habitants se satisfont du plaisir d'avoir un contact avec la terre, loin des appartements des ensembles.

« Le Corbusier voyageait dans un certain confort, avec un autre état d'esprit. Il était sans regard sur les réalités sociales et politiques. Depuis la route, nous voyons les choses différemment. Nous voyageons de manière à laisser apparaître les choses » soulignent les cyclotouristes. Ce qui a changé selon eux ? « L'Europe entière semble se construire en poteau-poutre-béton. Il y a une perte des savoir-faire traditionnels ».

Quelque part entre Naples et Rome, Simon et Benjamin roulent vers la France. Les mois à suivre ne seront pas de trop pour digérer une telle somme d'expériences.

Les archi-cyclistes ont raconté leur voyage : <http://voyagedorientdeuxpointzero.eu>





Avec EACS, mettez la nature au service de votre assainissement !

EACS est un bureau d'études en assainissement, adhérent de la CNATP. Il assure des missions de conception et d'expertise auprès des Collectivités, des Architectes, des Notaires et des Particuliers.



EACS
22 rue de la Poste - 63720 ENNEZAT
Tél. : 04 73 63 98 83 - 06 84 71 52 95
Courriel : contact@eacs-auvergne.com



SYLVA CONSEIL
CLERMONT-FERRAND

66 rue des Courtiaux
63000 CLERMONT-FERRAND
T : 04.73.26.30.77
F : 04.73.27.29.81

SYLVA CONSEIL PARIS

10 bis rue Bisson
75011 PARIS
T : 01.43.73.56.45

Mail : sylva-conseil@wanadoo.fr
Site : www.sylva-conseil.fr

CFA de Blois - Architecte : CRR Architecture (63) - Crédit Photographique : @ttabellion



ITC

INGÉNIERIE ET TECHNIQUE
DE LA CONSTRUCTION

INGÉNIERIE ÉTUDES TECHNIQUES

- Bâtiments tertiaires
- Bâtiments industriels
- Ouvrages d'Art - Génie civil
- Béton - Béton précontraint
- Charpente Acier - Bois
- Études parasismiques
- VRD

DIRECTION DE TRAVAUX

Parc Technologique de la Pardieu
9, rue Louis Rosier - CS 30021
63000 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. : 04 73 26 58 58
www.itc-be.fr



CS2N
économie
DE LA CONSTRUCTION

BUREAU D'ÉTUDES STÉPHANE NIGGLI

38 Rue Niel
63100 Clermont-Ferrand

Tel. : 04 73 91 93 93

Fax : 04 73 91 93 94

Mail : contact@cs2n.fr



Économistes de la construction

contact@agenceexeco.com

04 73 96 86 97

78 bis, rue de Brioude
63500 ISSOIRE

betmi

 s.a.s.

Bureau d'Etudes Tehniques

Béton armé - Charpente bois - Charpente métallique

15, avenue des Frères Montgolfier - Zac des Ribes - 63170 Aubière

Tél. : 04 73 26 05 48 - Télécopie : 04 73 27 24 42

E-mail : bet.betmi@wanadoo.fr

Bureau d'études techniques bâtiment Tous corps d'état

- Structure
- Fluides / HQE
- Electricité / SSI
- Voiries Réseaux Divers
- Cuisine Collective / Buanderie
- Economie de la construction
- OPC
- BIM



Euclid met vos projets en lumière

10, rue Becquerel - 63110 Beaumont contact@euclid-fr.com
Tél. : 04 73 26 79 60 - Fax : 04 73 27 68 77 www.euclid-fr.com



observatoire des concours

LIEU	PROJET	MAITRE D'OUVRAGE	DATE SEL. & RPTS CR	EQUIPES RETENUES	DATE SEL. LAUREAT & REPRESENTANTS CR	LAUREAT JURY	COUT TRAVAUX
LANGÉAC	Construction du centre aquatique	Communauté de communes du Langeadois	20-avr-16 / 26-mai-16 Geneviève PANTHEON	CHM (63) A26 ARCHITECTURE (75) OCTANT (76)	24-oct-16 Geneviève PANTHEON	OCTANT	3,3 M € H.T.
CLERMONT-FERRAND	Réalisation du bâtiment Gabriel Montpied 3 dit "GM3"	CHU CLERMONT-FERRAND	31-mars-16 Claire SERIN	CRR (63) NICKL ET PARTNERS (ALL) Michel REMONT (75) CHABANNE (69)			31 M € HT
CHAMALIERES	Restructuration de l'EMSP Les Galoubies	OPHIS PUY-DE-DOME	26-avr-16 Christian CAIGNOL	SEXTANT (63) IN6TU (63) TRINH & LAUDAT (63)	22-juil-16 Christian CAIGNOL	SEXTANT	6,9 M € HT
CLERMONT-FERRAND	Aménagement et requalification du complexe sportif P. Marcombes	VILLE DE CLERMONT-FERRAND	6-juin-16 Claire SERIN	MTA (63) OBRAS (75) KOZ (75) CHABANNE (69) AUER WEBER (ALL)	10-nov-16 Claire SERIN	AUER WEBER	19,5 M € HT
CLERMONT-FERRAND	Extension des magasins de conservation et reconstruction partielle des locaux des Archives Départementales du Puy-de-Dôme	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME	6-juil-16 Xavier FOUROT	CRR (63) CHM ARCHITECTES (63) AA GROUP (69)	2-nov-16 Xavier FOUROT	CRR	6,4 M € HT
BEAUMONT	Rénovation de la salle des fêtes	VILLE DE BEAUMONT	18-juil-16 Paul SAINTENAC	SPACES (63) ATELIER 4 (63) CHM (63)	04/10/16 Paul SAINTENAC	CHM	1,6 M € HT

carnet

Le Conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue aux confrères et consœurs récemment inscrits à notre Tableau :

Anne LE FLOC'H
Marilyne ABBA
David DERROSSIS
Cyril VIDAL

Toutes nos félicitations à
Bruno RECOULES, Roland ONDET, Dominique BRESSON,
Jean-Pierre Espagne, François MOURLEVAT,
Geneviève JOURDE-POUZADOUX et Robert CASTANIE
pour l'honorariat de la profession



ENSEMBLE CONSTRUISONS VOS PROJETS



2 allée Alan Turing CS 90029

63178 AUBIERE cedex

Tel: 04.73.28.77.77

Mail : dumez-auvergne.ras@vinci-construction.fr



N°1 RÉGIONAL DES CUISINES SUR - MESURE

Manufacture à Aubière

MILLE ET UNE
 FAÇADES UNIQUES
 CUISINES - BAINS
 TABLES SUR MESURES
 CHAISES - TABOURETS



Morgan Parra



Aurélien Rougerie

«Faites comme nous une cuisine
 Jean-Pierre Oleksiak c'est le top»

48 bis, avenue de Cournon
 63170 AUBIÈRE
 04 73 27 17 17

24, avenue Julien
 63000 CLERMONT-FD
 04 73 300 800

www.oleksiak.fr



Le groupe **MATUSSIÈRE**

vous présente ses fabrications

FABRICATION
 standard / sur-mesure
& POSE

Atelier de Bache du Centre

FABRICANT DE BACHES
 CAMION / BATIMENT /
 REMORQUE
 Tunnels - Cloisons
 Façades tendues
 Brise-vent
 Mobil-home - Piscine
 Voiles d'ombrage

MATUSSIÈRE
 Stores & Habitat

FABRICANT DE STORES
 Pergolas
 Voiles d'ombrage
 Volets roulants
 Portes de garage
 Portails
 Motorisations &
 automatismes
 Confection industrielle

MATUSSIÈRE
 Section Pub

MARQUAGE PUBLICITAIRE
 Banderoles
 Enseignes
 Déco Véhicules
 ...

4M

FABRICANT DE VOLETS ROULANTS
 Traditionnel
 Rénovation
 Bloc baie
 Porte de garage
 enroulable

VERT
 FENÊTRE

FABRICANT MENUISERIES PVC
 Fenêtre PVC
 Neuf et Rénovation
 Fenêtre PVC coulissante
 Bloc baie

tendance
GARDEN
 mobilier extérieur intérieur

MOBILIER DE JARDIN
 Mobilier extérieur
 Mobilier intérieur
 Rotin
 Parasols

Nos conseillers sont à votre disposition



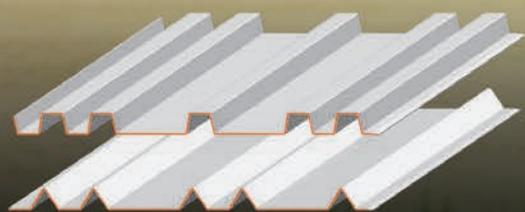
BACHES & PUB **04 73 61 84 45**

STORES - FERMETURES - MOBILIER DE JARDIN **04 73 61 61 70**

www.matussiere-stores-habitat.fr / www.tendance-garden.fr.

CADENCE

COMPOSEZ VOTRE PROPRE RYTHME



22
PROFILS

Pour des **millions**
de **possibilités**

BACACIER 3S

Rue Verte, ZI de LADOUX
63118 CEBAZAT
T. +33 (0)4 73 88 59 50
F. +33 (0)4 73 73 39 25
contact@bacacier3s.com

www.bacacier3s.com

Ma CADENCE en un clic

LOGICIEL
EN LIGNE



« À vous de jouer... »

Bacacier 3S vous propose un outil en ligne de création et de visualisation pour vos façades en CADENCE.

▶ www.software-bacacier3s.com

Architecte Ludovic Sonnerat